

# JOURNAL

HISTORIQUE

ET

LITTÉRAIRE

15. DECEMBRE

1783.



A LUXEMBOURG,

Chez les Héritiers d'André Chevalier, vi-  
vant Imprimeur de feu Sa Maj. l'Impé-  
ratrice-Reine Apostolique.

---

*Avec privilege de Sa Maj. Imp. & Ap-  
probation du Commissaire-Examineur.*





JOURNAL  
HISTORIQUE  
ET  
LITTÉRAIRE.

15. DECEMBRE

1783.

---

NOUVELLES LITTÉRAIRES.

*Théorie de l'éducation ; ouvrage utile aux pères de famille & aux instituteurs. Par Mr. Grivel, des académies de Dijon & de la Rochelle ; seconde édition. A Paris, chez Moutard ; à Liege, chez Lemarié. 1783. 3 vol. in-12. 9 liv. relié.*

Deux extraits assez étendus que j'ai donnés de cet ouvrage lorsque parut la première édition \*, me dispenseroient d'en parler aujourd'hui, si une seconde lecture ne

\* 1. Juill.  
1776 p. 315.  
15 Juill.  
p. 430.

m'avoit arrêté avec un nouveau plaisir sur plusieurs passages , pleins de vérités précieuses. Je citerai encore le morceau suivant où l'auteur combat un des plus nuisibles paradoxes de J. J. Rousseau , qui malgré les victorieuses réfutations qu'on en a faites , s'accrédite de plus en plus à la faveur de l'ignorance & de la corruption du siècle. " Si petit qu'un enfant puisse être , ayant une  
 „ ame spirituelle & immortelle , il est nécessaire de lui faire aimer Dieu , de l'assujettir  
 „ aux devoirs qu'il nous prescrit , & de lui  
 „ donner la pratique d'une piété que le tems  
 „ rendra plus éclairée sans la rendre plus solide ( a ). C'est attendre bien tard à lui  
 „ parler , que d'attendre la force de sa raison. Ainsi , tandis que la nature est  
 „ flexible & molle , & que le cœur est exempt  
 „ du joug des passions , & la raison de celui de

(a) Cette assertion , qui du premier abord a un air paradoxal , est d'un vrai sensible & d'une expérience intime pour quiconque a eu dans ses premières années le goût & le sentiment de la piété , dont le cœur s'est ouvert de bonne heure à l'impression de Dieu , qui comme David a été *prévenu de ses douces bénédictions*. Dans un âge plus avancé , après des lectures , des réflexions sans nombre , ayant peut-être & méritant le nom de *savant* , il ne sent qu'il est Chrétien , vrai & zélé serviteur de Dieu , qu'autant qu'il se rapproche de la simple & ingénue piété qu'il a goûtée & pratiquée dans l'enfance. Et c'est peut-être encore en ce sens qu'il faut prendre ces mémorables paroles de J. C. *Nisi efficiamini sicut parvuli , non intrabitis in regnum caelorum.* Matth. 18.

„ Perreur, il faut tourner ses premières af-  
 „ fections vers ce point toujours intéressant  
 „ pour l'homme. La piété est la perfection  
 „ de l'enfance ; un pere soigneux & tendre  
 „ ne prendra-t-il pas tous les soins possibles  
 „ pour en faire l'ornement de celle de son  
 „ fils ?... Dès qu'on s'apperçoit qu'il cherche  
 „ les endroits solitaires pour y réfléchir, dès  
 „ qu'on le surprend l'œil attendri, attaché  
 „ sur la voute du firmament, contemplant  
 „ dans une douce extase ce rideau azuré  
 „ qui lui semble prêt à s'ouvrir ; alors il  
 „ n'y a plus de tems à perdre, c'est un signe  
 „ que sa raison a toute sa maturité, & qu'il  
 „ peut recevoir avec fruit le développement  
 „ des merveilles que le Créateur a opérées...  
 „ Le jeune homme ému, étonné, conserve  
 „ la double impression qu'il a reçue presque  
 „ au même instant : il pleure de joie, il ne  
 „ peut rassasier son ardente curiosité, elle  
 „ s'enflamme à chaque pas qu'il fait dans ces  
 „ deux univers ; ses paroles ne sont plus  
 „ qu'un long cantique d'admiration, son  
 „ cœur palpite de surprise & de respect ; &  
 „ dans cet instant, sentez-vous avec quelle  
 „ énergie il adore l'Etre des êtres ? Comme  
 „ il se remplit de sa présence ? Comme  
 „ ce télescope étend, agrandit ses idées, les  
 „ rend dignes d'un habitant de cet étonnant  
 „ univers ? Il guérit de l'ambition terrestre  
 „ & des haines qu'elle enfante, il chérit tous  
 „ les hommes, il est le frere de tout ce qui  
 „ respire. „

Un des endroits vraiment philosophiques de

cet ouvrage , est celui où l'auteur rejette une des plus spécieuses erreurs qui infectent les plans modernes d'éducation , savoir le faux principe, qu'il faut instruire les enfans de la nature du mal qu'ils doivent fuir, & du bien qu'ils doivent pratiquer, les convaincre de leur devoir par des argumens (a). Dans ce siècle raisonneur par excellence, on s'est imaginé qu'il falloit toujours employer le raisonnement, comme si les enfans étoient toujours capables de raisonner. Qu'on les accoutume de bonne heure à bien faire, qu'ils sachent pourquoi ou non; ils ne manqueront pas dans la suite d'en sentir la raison, & ils auront l'heureuse habitude du bien. C'est le principe de M<sup>r</sup>. Grivel, c'est celui de tout homme qui pense juste. “ Il  
 „ y a bien des enfans avec lesquels il ne  
 „ faut pas raisonner. . . On ne doit pas non  
 „ plus employer toujours le raisonnement,  
 „ même envers ceux qui en sont susceptibles,  
 „ pour les porter à faire les choses qui leur  
 „ semblent difficiles, ou lorsqu'on veut leur  
 „ faire approuver ce qui leur déplaît; car  
 „ toujours faire paroître indiscrettement la rai-  
 „ son dans les choses défagréables, c'est les  
 „ dégoûter, c'est la décréditer souvent dans de  
 „ jeunes esprits qui ne la connoissent pas „.  
 J'avoue que cette dernière raison me paroît un peu trop subtile; j'aurois dit simplement que faire & obéir sans raisonner, est une

---

(a) Voyez cette matière discutée dans le Journ. du 1. Fév. 1779, p. 176.

chose si nécessaire à l'égard de nos maîtres, & si importante pour toutes les faisons de la vie, qu'on ne peut l'apprendre trop tôt. J'aurois ajouté, que le raisonnement dérouté souvent la pratique, que les devoirs les plus incontestables ne sont pas à l'abri des sophismes & des détours que l'indocilité & la répugnance sont promptes à imaginer. (a)

Les instituteurs trouveront dans cet ouvrage d'excellens principes pour se diriger dans leurs leçons & leurs méthodes; mais une chose dont il est bon de les avertir, comme je l'ai déjà fait \*, & qu'ils remarqueront sans peine eux-mêmes pour peu qu'ils soient judicieux & instruits, c'est qu'il y a bien du choix à faire, bien des choses dont il faut se défier, d'autres qu'il faut absolument rejeter. M<sup>r</sup>. Grivel embrasse toutes les sciences & en parle avec une confiance que n'auroit pas l'homme du plus pénétrant génie qui durant toute sa vie ne se fut occupé que d'une seule. Langues mortes & vivantes, poésie, éloquence, physique, astronomie, &c, tout cela est familier à M<sup>r</sup>. G, & il n'y

\* 15. Juillet  
1776 P. 427.

---

(a) « J'ai vu, dit un auteur qui parle excel-  
 lement de l'éducation, un de ces philo-  
 sophes qui mettent le raisonnement par-tout,  
 un jour aux prières avec un enfant de sept  
 à huit ans. L'enfant opiniâtre, déconcerta  
 bientôt toute la gravité du philosophe; &  
 celui-ci n'eut d'autre parti à prendre que  
 de se retirer. Sa tête commençoit à se trou-  
 bler, & il eut fini à-peu-près comme le  
 maître de philosophie de Mr. Jourdain. »

a pas de question si embarrassante qu'il ne la décide sans rater. Mais si les sciences les plus sublimes n'ont rien qui l'arrête; il n'en est pas de même des préventions dominantes, qu'il adopte quelques fois, faute sans doute d'une attention suffisante. Il n'y a pas jusqu'à l'empirisme de l'inoculation qui n'ait surpris son suffrage, & dont il établit assez plaisamment les avantages sur la prééminente beauté des Circassiennes (a). Du reste, presque toujours des vues honnêtes & utiles, du moins dans leurs principes & dans l'intention de l'auteur, un zèle vif & éclairé contre les vices & les délires dominans, un style clair, coulant, souvent énergique & éloquent, distinguent cet ouvrage, très-bien imprimé, avec trois figures en taille douce, dont il en faut retrancher deux comme mal assorties à un livre d'éducation, où les yeux de l'enfance ne doivent rien rencontrer qui inquiète le cœur.

---

(a) Mr. Porter dans ses excellentes *Observations sur la religion, les loix & les mœurs des Turcs*, a bien prouvé combien tout ce qu'on nous raconte de ces belles Circassiennes, étoit défiguré & romanesque.





*Traité sur la mycologie ou discours sur les champignons, dans lequel on démontre leur véritable origine & leur génération &c. Par Mr. de Necker, botaniste de S. A. S. l'Electeur Palatin. A Mannheim, chez Fontaine, 1783. 1 vol. in-8°. avec fig.*

**I**L y a longtems que les physiciens sont divisés sur la nature & l'origine des champignons, les uns les considérant comme de véritables plantes, pourvues de leur germe propre, les autres ne les regardant que comme des excrescences, des effets isolés & stériles d'un suc végétal extravasé, dégénéré, diversément préparé & modifié par différentes causes, qui paroissant dans les cas particuliers comme des especes de hazards, tiennent néanmoins par des rapports très étroits & parfaitement indissolubles au plan général de la nature. M<sup>r</sup>. de Necker (a) se déclare pour ce dernier sentiment, & l'appuie d'une multitude d'expériences qu'il a suivies avec autant d'attention que de discernement. Il est vrai qu'elles ne sont pas toutes décisives, & que celles qui paroissent,

---

(a) Mr. de Necker est déjà avantageusement connu par d'autres ouvrages sur les opérations les moins importantes mais peut-être les plus mystérieuses de la nature végétale. Nous avons rendu compte en son tems de sa *Physiologie des mouffes*. 15 Février 1775, p. 250.

font , par un défaut de succès , prouver la privation de germes , pourroient réussir en multipliant des précautions dont la nature & la nécessité ne sont peut-être pas encore connues ; il est vrai encore que les champignons qui croissent quelques fois sur des objets où le suc végétal semble n'avoir pas d'accès , forment une difficulté très forte ; mais en général le résultat de ses expériences est en faveur de son système. La construction même du champignon , très-différente de celle des plantes , vient à son appui. M<sup>r</sup>. de N. observe qu'il est d'une organisation aussi simple qu'elle peut l'être , sans utricules , sans vases propres , sans glandules sécrétoires ni excrétoires , sans trachées , sans feuilles , & enfin sans l'ombre d'une véritable fructification. C'est des observations que d'autres physiciens pourront faire sur le même objet , qu'il faut attendre la confirmation de cette these , qui ne présente rien que de raisonnable , & qui ne contredit pas le grand principe des germes , puisque M<sup>r</sup>. de N. ne range pas les champignons parmi les plantes , & qu'il en fait un regne particulier. (a)

Ce qu'il y a dans cet ouvrage de plus réellement

ment

---

(a) Il paroît cependant qu'il faut les laisser figurer , comme elles ont toujours fait , dans le regne végétal , non pas à la vérité comme partie intégrante , & comme des espèces constituant un genre de plante , mais comme des effets & des produits inévitablement résultans des loix & de la marche générale de la végétation.

ment utile que tous les systêmes, c'est le moïen de distinguer les champignons vénémeux de ceux que l'on peut manger impunément. Ce ne sont pas seulement les especes, qu'il faut observer, mais encore l'âge & les qualités actuelles du champignon, car le même champignon de comestible peut devenir pernicieux. M<sup>r</sup>. N. indique de plus une marque distinctive à laquelle on peut reconnoître avec certitude, si parmi les champignons employés dans les cuisines, il s'en trouve quelques-uns qui ont de la malignité. Lorsqu'on aura des mets à faire préparer dans lesquels entrent différentes sortes de champignons comestibles, il faudra prendre la moitié d'un oignon ordinaire, encore mieux d'un oignon blanc, dépouillé de sa membrane extérieure. Cette moitié sera mise dans le vase à cuire avec les champignons destinés à la préparation d'un ragoût quelconque : si la couleur de cette bulbe écailleuse s'altère en devenant bleuâtre ou bien d'un brun tirant sur le noir, c'est une marque certaine qu'il s'en trouve quelques-uns parmi eux contenant un principe malfaisant & peut-être mortel qui s'est communiqué dans le ragoût, & on se gardera bien de s'en servir. Si au contraire, après une cuisson convenable, l'oignon conserve également sa couleur blanche, telle qu'il l'avoit dans son état naturel, on pourra dès-lors employer en toute sûreté, le ragoût préparé, sans craindre le moindre accident. On se sert avec succès du même moïen pour connoître les moules vénémeuses dont nous avons parlé dans le journal du 15 Août 1781, p. 575.



*Panegyrique de saint Louis , Roi de France, prononcé dans l'église de l'Oratoire, devant les deux académies roïales des belles-lettres & des sciences. Par Mr. l'abbé Boulogne, vicaire-général de Châlons-sur-Marne. A Paris, chez Merigot, 1782. 1 vol. de 76 pages.*

**L**orsqu'une région agréable & fertile est ravagée par des eaux destructives, qui s'élevant à la hauteur la plus alarmante semblent annoncer une désolation générale ; on apperçoit çà & là quelques objets qui par l'avantage de leur site, ou d'une constitution propre à la résistance, font une exception consolante dans le sein de la dévastation, & soulagent l'œil du spectateur fatigué par l'aspect des ruines. Ainsi les fruits de la véritable éloquence échappés à la corruption, à la sèche & froide philosophie qui détruit les richesses de l'imagination en même tems qu'elle réprime l'effort du cœur, consolent les hommes affligés de la décadence du goût, & forment une espee de réclamation contre les usurpateurs des palmes & de la célébrité littéraire. Parmi les productions de ce genre, devenues si étrangement rares, l'on doit placer ce *Panegyrique de St. Louis*, dont l'abondance des matières ne nous a pas permis de parler plutôt. Quoique le sujet ait été mille fois traité par des orateurs distingués, & qu'il ne cesse de

l'être, la piece de M<sup>r</sup>. l'abbé Boulogne a fait une sensation toute particuliere, & a réuni, suivant l'expression du censeur roial, toutes les beautés de l'éloquence, tout l'intérêt du sentiment avec les idées sublimes de la religion. Le texte qu'a pris l'orateur, *Et nunc, Reges, intelligite* (& vous, ô Rois, comprenez maintenant) semble annoncer qu'en traçant le tableau du regne de St. Louis, il a voulu offrir aux Souverains le plus beau modele qu'ils puissent suivre. Il le montre, dans la premiere partie, supérieur par ses vertus aux dangers de son rang, & dans la 2<sup>e</sup>, supérieur par ses lumieres aux préjugés de son siecle. Les vertus principales de St. Louis, sont de n'avoir été ni corrompu par les passions, ni endurci par la grandeur, ni enivré par l'ambition, ni égaré par la politique. Ces quatre sousdivisions, très fécondes & très-lumineuses, fournissent matiere à l'orateur, pour développer le caractère de St. Louis. Rien de plus noble que ce début. " Le souverain Do-  
 ,, minateur ne se montre jamais & plus grand  
 ,, & plus sage que dans les leçons imposantes  
 ,, qu'il lui plait de donner aux arbitres du  
 ,, monde. Tantôt il fait passer sous leurs  
 ,, yeux tous ces fameux empires engloutis  
 ,, sans retour dans l'abyme du tems, effacés  
 ,, de dessus la terre, comme ces frêles carac-  
 ,, teres que l'on a tracés sur le sable; & à  
 ,, la vue de ces puissantes monarchies qui  
 ,, tombent, il leur apprend combien plus pé-  
 ,, nibles & vains doivent donc être les Mo-  
 ,, narques eux-mêmes. ,,

„ Tantôt il leur fait sentir que lui seul est  
 „ vraiment Roi sur la terre : qu'à proprement  
 „ parler , ce n'est ni le Potentat qui com-  
 „ mande , ni le politique qui dispose , ni le  
 „ conquérant qui triomphe ; mais lui seul  
 „ qui , du haut des cieus , domine tous ces  
 „ subalternes agens , maîtrise leurs bras &  
 „ leur cœur , répand dans leurs conseils , ou  
 „ l'esprit de sagesse ou l'esprit de vertige , &  
 „ par-là leur apprend à trembler sous sa main ;  
 „ & à s'humilier devant la grande & unique  
 „ Puissance d'où émanent & où remontent  
 „ toutes les autres. „

„ Mais il ne les instruit jamais d'une ma-  
 „ niere plus efficace & plus impérieuse , que  
 „ lorsqu'il leur découvre l'exemple des bons  
 „ Rois , & la vertu en action sur le trône ;  
 „ lorsqu'il leur montre ces Princes accomplis ,  
 „ vainqueurs d'eux-mêmes , austeres au milieu  
 „ des plaisirs , humains dans la puissance , ap-  
 „ puis du foible & fléaux du méchant ; &  
 „ pour prix de leurs sacrifices , les bénédic-  
 „ tions du pauvre , les hommages de la reli-  
 „ gion ; la reconnoissance des peuples : alors  
 „ il éleve leur ame , il encourage leur foi-  
 „ ble , & il les force de reconnoître qu'on  
 „ peut donc être heureux & être Roi , être  
 „ Roi & être saint. „

Après avoir montré combien St. Louis étoit  
 à l'abri des passions qui donnent quelques fois  
 l'impulsion aux gouvernemens , & s'assieient  
 sur le trône d'une maniere toujours funeste  
 aux peuples ; M<sup>r</sup>. l'abbé B. fait des observa-  
 tions bien sages sur l'indulgence que méritent.

les maîtres des nations , & combien il seroit cruel de les juger avec une sévérité de morale qui cesseroit de considérer les circonstances où la roiauté les place. “ Supérieur aux  
 „ passions qui corrompent , Louis ne le fera  
 „ pas moins à la grandeur qui endurecit.  
 „ Craignons-nous de le dire , Messieurs ? à  
 „ moins que les Souverains n'aient reçu du  
 „ ciel un cœur d'une trempe sublime , ils  
 „ oublient bientôt que nos maîtres , par con-  
 „ vention , ils sont hommes par la nature.  
 „ Soit que forcés de tout envisager sous des  
 „ vues générales , ils ne puissent descendre à  
 „ la science des détails , si nécessaire pour  
 „ exercer la sensibilité , en l'appliquant aux  
 „ objets qui la réveillent ; soit que cette fa-  
 „ tigué de tout , la plus funeste de leurs ma-  
 „ ladies , affoiblisse en eux le desir de com-  
 „ muniquez à autrui un bonheur qu'ils ne  
 „ trouvent point en eux-mêmes , tout ce qui  
 „ est humain leur paroît étranger ; & la  
 „ même grandeur qui donne à leurs foiblesses  
 „ tant d'empire , à leur humeur tant de ca-  
 „ prices , ne laisse presque point de besoins  
 „ à leur ame. Est-ce leur crime ou leur  
 „ malheur ? Faut-il les censurer ou les plain-  
 „ dre ? „

L'efficace de la politique chrétienne , sa grande supériorité sur tous les artifices humains , est excellemment prouvée par la considération & l'autorité dont jouissoit St. Louis dans toute l'étendue de l'Europe ; de l'influence qu'avoit son nom & son suffrage dans les grandes opérations qui décidoient alors

du fort des peuples. “ Je ne suis plus surpris  
 „ de ce concert d'estime publique, de ce  
 „ tribut d'admiration que lui décerne l'uni-  
 „ vers. Je comprends maintenant comment  
 „ les divers Etats de l'Europe ne paroissent  
 „ former qu'une seule monarchie, qui n'a  
 „ pour tribunal que le trône de Louis, pour  
 „ sûreté que sa sagesse, pour droit public que  
 „ sa bonne-foi. Quelle est donc cette nou-  
 „ velle domination qui, sans contrainte en-  
 „ chaîne; qui, sans armes subjugue; qui, sans  
 „ autorité commande; qui excite l'admira-  
 „ tion, sans irriter l'envie? C'est l'ascendant  
 „ de cette politique sublime que l'on a tou-  
 „ jours vue étrangère aux intrigues, scrupu-  
 „ leuse dans ses moïens: c'est le pouvoir de  
 „ cette incorruptible droiture qui a calmé  
 „ toutes les défiances, anéanti toutes les haï-  
 „ nes. O Rois! y feriez-vous encore trom-  
 „ pés? Pourriez-vous maintenant ne pas l'en-  
 „ tendre, que la religion est la vraie politi-  
 „ que, ou plutôt qu'il ne faut point de po-  
 „ litique là où regne la religion; que cette  
 „ même probité, qui fait la gloire des parti-  
 „ culiers, peut seule faire aussi la gloire des  
 „ Monarques; que la justice, suivant l'éner-  
 „ gique expression du Sage, est la santé des  
 „ empires, tandis qu'une éternelle malédic-  
 „ tion tombe sur les Etats qui veulent s'illustrer  
 „ sans la vertu, ou s'affermir par l'injustice.  
 „ (a) Si

---

(a) Quel homme a déployé dans le gouver-  
 nement de l'Etat une politique plus chré-  
 tienne,

Si la religion est le principe de la vraie politique, elle est encore la source des idées grandes, vastes & sublimes, où le génie trouve un aliment propre à son feu, où il prend un essor qui lui fait franchir l'espace de la mortalité; tandis que la philosophie ir-réligieuse le précipite & le dégrade, en bornant ses regards aux agitations d'une matière capricieuse & aveugle, en lui montrant par-tout le hazard & le néant, & lui persuadant qu'il en est lui-même le produit. " Non, l'amour  
 „ des lettres, ce besoin des âmes élevées,  
 „ n'est point incompatible avec la simplicité  
 „ de la foi, c'est le blasphème de l'orgueil.  
 „ Non; l'auguste piété n'est point rivale des  
 „ talens, c'est le blasphème de l'ignorance;  
 „ j'en atteste ces jours de notre gloire qui  
 „ furent ceux de notre docilité: ces hommes  
 „ immortels dans qui la religion éleva si haut  
 „ le génie; ce grand siècle où les talens fu-  
 „ rent purs comme la piété qui les anima.  
 „ Eh! qu'est-ce donc, sans la religion, que  
 „ le génie? Un superbe délire qui prend

---

tienne, je veux dire, plus droite, plus ferme & plus conséquente, qu'un Sager, qu'un Amboise, qu'un Ximénès? Et quel Etat fut jamais plus glorieux que ceux que ces grands hommes ont gouvernés? " De-là, dit Pierre mar-tyr en parlant du ministère de ce dernier, " cette tranquillité autrefois inconnue en Espagne, cette concorde de tous les Etats, " cet esprit de justice répandu dans le royaume, " & cet air de supériorité qui regne dans " toutes nos entreprises ". *Epist. 8. lib. 5.*  
 ——— Autres observ. *Cac. plul.* p. 446.

„ l'inquiétude pour de l'activité, la phrénésie  
 „ pour de la force (a) ? Oh ! si jamais il par-  
 „ venoit à ne plus y croire, à cette religion  
 „ fainte, combien il seroit vil & malheureux !  
 „ il n'auroit plus à parler de Dieu, il n'au-  
 „ roit plus à contempler ce magnifique ou-  
 „ vrage qui offre à l'imagination de grands  
 „ objets, à la vertu de grands appuis, au  
 „ malheur de grandes espérances, & le seul  
 „ propre à inspirer le vrai sublime des pen-  
 „ sées, par le sublime des sentimens. „

Que de bonne philosophie ne présente pas  
 le passage suivant ! que de vues profondes &  
 dignes de la méditation des Rois, dans ce  
 siècle de projets, de réformes, de prétendues  
 améliorations, de ce je ne fais quel optimif-  
 me factice & parfaitement chimérique, que  
 la nature des choses humaines ne comporte  
 pas, & qui détruit ce qui est bien, comme  
 s'exprime l'orateur, par la vaine & dange-  
 reuse *tentation du mieux*. “ St. Louis est-il  
 „ donc assez grand ? A-t-il détruit assez d'a-  
 „ bus ? A-t-il vaincu assez de préjugés ? Je  
 „ le fais, Messieurs, & pourquoi le dissimu-  
 „ ler ? il laissa des imperfections à son ou-  
 „ vrage ; mais n'avoit-il donc pas assez de

---

(a) Rien de plus expressif, de plus propre  
 à faire passer cette vérité dans des cœurs  
 chrétiens, que la belle prière qu'on lit au  
 chapitre 9e. de la sagesse. . . *Nam et si quis erit*  
*consummatus inter filios hominum, si ab illo ab-*  
*fuert sapientia tua, in nihilum computabitur*  
*&c. &c.* — Diverf. observ. *Cat. phil.* p. 135.  
 446.

„ lumieres pour résister à la tentation du  
 „ mieux? N'avoit-il pas acquis par assez  
 „ de réformes le droit de s'arrêter? Pour-  
 „ rions-nous trop admirer ce héros sublime  
 „ que le desir même du bien ne séduit pas ;  
 „ qui ne manque jamais ni de confiance dans  
 „ ses forces, ni de prudence dans ses moïens ;  
 „ qui fait toujours s'arrêter à propos, soit  
 „ qu'il abandonne ou défende ses droits ; qui  
 „ tempere toujours par l'art des précautions ;  
 „ l'activité du zele, & par les craintes de la  
 „ sagesse, cette précipitation dangereuse qui  
 „ voudroit donner à son siecle un mouvement  
 „ qu'il n'est pas en état de suivre ; qui se dé-  
 „ fend sans cesse du grand écueil des Rois,  
 „ cette impatience de jouir du fruit de leurs  
 „ travaux, & qui plus occupé de semer  
 „ pour l'avenir que de recueillir pour le pré-  
 „ sent, se montre également grand dans les  
 „ préjugés qu'il combat & dans les préju-  
 „ gés qu'il respecte. „

Des gens qui crient sans cesse contre le fa-  
 natisme, & ne paroissent rien craindre de  
 l'incrédulité, qui déclament contre la super-  
 stition en prêchant l'athéisme, trouveront dans  
 le passage suivant les moïens d'apprécier leur  
 crainte & leur sécurité. “ Sans doute que le  
 „ fanatisme est affreux : sans doute que la  
 „ cruelle intolérance peut engendrer des maux  
 „ irréparables. Sainte religion, je vous ad-  
 „ jure ici : périsent à jamais tous les persé-  
 „ cuteurs ! Mais l'irréligion si humaine, si  
 „ tolérante dans ses livres, n'est-elle donc  
 „ pas aussi destructive que ces deux monstres

„ qu'elle se vante de proscrire? Aveugles,  
 „ comment ne voïons-nous donc pas qu'elle  
 „ va remplacer tous ces déplorables excès par  
 „ des malheurs non moins déplorables en-  
 „ core; qu'elle est aussi funeste dans son in-  
 „ différence, que le fanatisme dans son en-  
 „ thousiasme, & que la triste stagnation du  
 „ scepticisme n'est pas moins alarmante que  
 „ l'effervescence du zele. Oui, l'abus de la  
 „ philosophie doit encore mener plus loin que  
 „ l'abus de la religion, Il est possible de ré-  
 „ primer le fanatisme, & même de le diri-  
 „ ger vers le bien, tandis que l'esprit raison-  
 „ neur, sans autre guide que son orgueil,  
 „ ne connoît plus de frein, & ne souffre plus  
 „ de remede. La gloire de Dieu, l'amour de  
 „ la vérité, ces sublimes motifs dans ceux  
 „ mêmes qui en abusent, peuvent encoré  
 „ supposer, jusqu'à un certain point, des ca-  
 „ ractères vigoureux, des ames énergiques;  
 „ mais l'esprit d'irréligion & de systéme n'en-  
 „ traîne que la mort & la dégradation de  
 „ toutes les facultés de l'ame. Dût l'excès  
 „ du zele, ainsi que le prétend l'impie, être  
 „ une suite nécessaire de nos principes reli-  
 „ gieux, il seroit encore moins funeste à  
 „ l'univers que le triste sommeil de l'incrédulité;  
 „ & dans une alternative malheureuse,  
 „ il vaudroit mieux encore des ames exal-  
 „ tées que des cœurs avilis. „ (a)

On trouve ici une complete apologie des

---

(a) Réflex. diverses sur le même sujet, *Cat. philos.* p. 162.

croisades. Les lumieres de la religion & de la sagesse humaine se réunissent, comme nous l'avons observé souvent (a) à faire l'éloge de ces expéditions lointaines, devenues si odieuses sous le regne du philosophisme, que les plus grands adversaires de cette cabale n'osent pas la contredire sur ce point, & que ceux qui l'avoient fait d'abord avec courage, ont fini par répéter fidèlement & servilement toutes leurs calomnies & inepties (b). " Guerres

(a) Voyez les Journ. du 1 Août 1783, p. 498.

— Les articles *St. Bernard*, *Godofroi de Bouillon*, *Louis VII*, *Louis IX*, *Pierre l'Hermitte*, dans le nouv. *Dict. histor.*

(b) Parmi ces hommes à révolutions l'on doit malheureusement placer le savant & estimable abbé Berault-Bercatel, dont l'*Histoire ecclésiastique* s'étoit annoncée d'une maniere si favorable, & avoit soutenu l'opinion du public jusqu'au 12e. tome. Le 13e. & 14e. m'avoient mis dans la triste nécessité d'avertir le public que les principes de l'auteur se démentoient, & cédoient comme tant d'autres à l'impulsion générale ( 1 Octob. 1782, p. 178 ). Le 15e. & 16e. que je viens de lire, ne confirment que trop cet avertissement. Sa chute pour être moins rapide & moins éclatante que celle de l'abbé du Creux, n'en est pas moins déplorable. Des vérités qu'il avoit défendues avec tant de dignité & de succès, lui sont aujourd'hui ou indifférentes ou odieuses. Les croisades en particulier, dont il avoit fait la plus solide & la plus éloquente apologie, dont il avoit parlé constamment d'une maniere parfaitement judicieuse & sage, ne sont plus qu'une affaire d'*indulgences hazardées*, l'*enthousiasme du moment*, un *massacre inspiré par le fanatisme* &c. Mais j'aurai l'occasion de parler

„ fameufes , dit l'abbé Boulogne , que la reli-  
 „ gion confacroit , que la politique infpiroit ,  
 „ que l'humanité commandoit ; voilà en deux  
 „ mots l'apologie des croisades. Sans doute  
 „ qu'il faut dire anathême à cette foule de bri-  
 „ gands qui les déshonorèrent par la violence  
 „ & la déprédation , fans doute qu'il faut  
 „ vouer à l'indignation des siècles ces péle-  
 „ rins vagabonds qui croïoient acheter par  
 „ la croix , le droit de l'impunité , & effacer  
 „ dans un fang infidèle , les crimes dont ils  
 „ fe fouilloient. Mais ces abus honteux , fi  
 „ funeftes aux croisades , peuvent-ils retom-  
 „ ber fur le faint Roi qui les condamna ? „  
 Après avoir expofé toutes les objections qu'on  
 peut faire contre la juftice & la fageffe qui  
 infpirèrent ces expéditions célèbres , & y  
 avoir répondu avec autant de folidité que de  
 précision , de jufteffe , & de dignité , l'orateur  
 continue de la forte : “ Que manque-t-il donc  
 „ aux croisades de faint Louis pour mériter ,  
 „ au lieu de nos cenfures , notre reconnoif-  
 „ fance & nos éloges ? Ce qu'il y manque ,  
 „ Meffieurs ? un chef que l'incrédulité pût  
 „ compter parmi fes héros : un motif tout  
 „ profane où la religion n'eût eu aucune  
 „ part ; des fuccès qui n'euffent rien juftifié ,

---

plus amplement de la mobilité fatale des hom-  
 mes dont les gens de bien fe croïoient sûrs ,  
 & dont le torrent qui emporte tout , a groffi  
 les vafes décombres du grand édifice qu'il  
 continue à démolir.

„ mais qui nous eussent éblouis : & voilà  
„ donc comme nous sommes justes. Oublions  
„ un instant que Louis est un Saint. Oubli-  
„ ons le pieux motif qui guide sa gran-  
„ de ame. Ensuite imaginons les croisades  
„ heureuses , & sous nos armes triomphan-  
„ tes , la mer affranchie de ses pirates ,  
„ le commerce de ses entraves , la religion  
„ de ses ennemis , l'humanité de ses tyrans :  
„ l'étendard de la croix s'élevant sur les rui-  
„ nes d'un empire dont les annales ne nous  
„ offrent que des atrocités absurdes & de stu-  
„ pides horreurs : les lettres florissantes au mi-  
„ lieu d'un Etat qui en est le fléau : les arts  
„ embellissant une vaste contrée abâtardie par  
„ l'ignorance : des Monarques , sujets des  
„ loix , assis sur ces trônes antiques , où re-  
„ gnent endormis des despotes déifiés , &  
„ la sainte liberté de l'Evangile , faisant en-  
„ tendre sa voix auguste parmi ce peuple dé-  
„ gradé , qui ne fait que passer & revenir  
„ sans cesse des convulsions de la révolte à  
„ la stupeur de l'esclavage. Supposez-la ,  
„ Messieurs , cette grande révolution , & puis  
„ blâmez , si vous l'osez , le religieux Mo-  
„ narque qui l'auroit opérée. Quoi donc ?  
„ La foible imagination se laissera-t-elle tou-  
„ jours séduire par l'éclat des succès ? ou no-  
„ tre orgueil sera-t-il toujours prêt à dédaigner  
„ tout ce qui porte l'empreinte de l'ancienne  
„ piété ? Jusques à quand serons-nous donc  
„ enorgueillis de nos fausses lumières ? Jus-  
„ ques à quand nous croirons-nous en droit  
„ de citer tous les siècles à notre tribunal ,

„ pour les flétrir par les arrêts de notre cal-  
culante sagesse ? „

Pour écarter tout soupçon de partialité ou de prévention , l'orateur convient des avantages du siècle actuel ; car dire que la philosophie n'a produit précisément que du mal , sans aucun mélange de bien , c'est prétendre qu'elle n'a pas même le mérite des fléaux les plus redoutables , puisqu'il n'y en a pas qui n'ait quelque résultat louable (a). Il détaille ensuite les bons effets qui , selon lui , sont le produit de la révolution arrivée dans les esprits : „ Je ne veux , dit-il , rien dissimuler. „ La raison a fait des progrès ; l'empire des arts s'est agrandi ; l'humanité est plus respectée ; le genre humain a reconquis une partie de ses droits ; & de l'effort commun de tous les esprits vers la législation , est sortie comme une voix terrible qui épouvante les tyrans. „ Je ne garantis pas que tout le monde approuvera ces observations. La dernière sur-tout paroîtra paradoxale à plus d'un esprit ; quoiqu'à quelques égards on puisse lui trouver un sens raisonnable. Du

---

(a) „ La philosophie , dit un auteur moderne , a pu occasionner quelque bien , affaiblir des préjugés , abolir des ridicules , corriger des abus ; mais cela ne l'absout pas aux yeux du sage. Les médecins prétendent qu'après la peste l'air est plus pur ; après une longue maladie le corps est délivré de beaucoup d'humeurs nuisibles : cela n'empêche pas que la peste & les maladies ne soient de fort mauvaises choses. „

reste, est-ce une vérité spéculative un peu consolante dans une multitude d'écrasantes vérités pratiques? Est-ce une assertion brillamment philosophique ou politique qui ne signifie rien de réel, & qui joint l'illusion à la souffrance? C'est surquoi il n'importe point de prononcer. Nous nous arrêterons avec plus de plaisir & d'utilité au passage suivant, espèce de prosopopée pleine de vérité & de bonne morale, où il y a plus d'une leçon utile à recueillir. " Ah! si nos aïeux antiques ; revenoient parmi nous, si ces chevaliers ; renommés promenoient leurs ombres févères à travers nos scandales ; François, nous ; diroient-ils, quel peut donc être le fondement de l'orgueil qui vous enfle? Vous ; nous appelez barbares: eh quoi? Voudriez-vous opposer les pénibles exploits de notre ; vaillance, à ces vices brillans de votre mollesse; notre ignorance à votre faux savoir; ; l'inquiétude de notre zèle à l'inquiétude de votre curiosité; notre simplicité à votre ; pirrhonisme; l'effervescence de nos ames ardentes à la rampante léthargie de vos ; cœurs rétrécis, & l'héroïque enthousiasme qui animoit nos guerres saintes à votre ; funeste repos, où la seule intrigue est active, où la seule cupidité veille. Vous parlez de ; vos arts, parlez-nous de vos mœurs, & ; comprenez enfin que le comble de la corruption est de prétendre en triompher, & ; le dernier degré de la misère de ne pas ; la sentir. "

Les censeurs les plus rigides auront de la

peine à trouver dans cette excellente pièce quelque matière de critique. On dira peut-être que l'orateur paroît de tems en tems un peu trop prévenu en faveur de ce siècle (a); mais il lui dit des vérités si amères qu'il est bien naturel d'y mettre un petit mot de consolation. Son style n'a pas cette *popularité d'expressions* qui charme dans Bourdaloue, & que le célèbre d'Aguesseau recommandoit si fortement aux jeunes gens qui se destinoient à l'éloquence du barreau; mais il est infiniment éloigné de l'affectation & des petits ornemens postiches, qui chez nos beaux esprits sont les grands moyens d'agir sur les cœurs. Quelques fois même il prend un air si naturel, qu'il semble uniquement occupé de la chose & en

(a) Ce genre de préjugé fait dire quelques fois à Mr. l'abbé B. des choses dont il est difficile de faire un sens bien net. P. ex. *Et ce Thomas dont le génie eut étonné le monde, s'il fut né dans un autre siècle* (p. 21). Ne diroit-on pas que Thomas n'a pas étonné son siècle, & qu'il eût dû paroître dans un autre pour étonner le monde? Cependant il paroît qu'il est plus vrai que Thomas a réellement étonné le monde dans son siècle, & qu'il ne l'étonneroit pas dans le nôtre, du moins à raison de notre suffisance & de notre dédain pour tout ce qui ne tient pas aux colifichets académiques. Car dans le fonds il étonne encore aujourd'hui les vrais savans, qui mettant à l'écart les préjugés antithéologiques, considèrent l'extrême variété de connoissances répandues dans ses vastes ouvrages, une force de raisonnement, un jugement exact & sévère, inconnus dans ce tems d'un bavardage scientifique aussi inconséquent que superficiel.

oublier les ornemens; & c'est alors qu'il est sûr d'enlever tous les suffrages. On en voit un exemple dans cette apostrophe à St. Louis, & le tableau de la nation françoise qui terminent ce discours de la manière la plus intéressante. " Grand Roi! du sein de l'immortalité où vous ont placé vos vertus, présidez à votre nation, malgré ses vices & ses erreurs, peut-être encore la meilleure de toutes (a). Elle se glorifie encore de votre nom; elle se plaît à raconter vos vertus; elle demande encore au ciel des Rois qui vous ressemblent; elle est encore inconsolable d'avoir perdu ce Prince trop tôt ravi à notre amour, ce vertueux Dauphin qui vous avoit pris pour modèle. Elle applaudit aux vues bienfaisantes & religieuses de son jeune Monarque. Oh! daignez jeter sur elle un regard de pitié, elle est encore digne de vous. On peut l'égarer un instant, mais bientôt elle revient aux vrais principes. Nous ne craignons pas de le dire, qu'elle est naturellement chrétienne, comme elle est naturellement monarchique, qu'elle a besoin d'un Evangile, comme il lui faut un Roi; & que l'ivresse qui la transporte en ce moment, est moins l'ouvrage de sa corruption, que le crime de son inconstance. ;

---

(a) Observations favorables à cette assertion, Mars 1782, p. 326.

---

*Les Litanies de la Providence composées par Joseph de Luzec , baron de \* \* \* ; commentées par P. Sylvain Maréchal ; dédiées à Madame la comtesse de L. . . , chanoinesse d'Alix. A Paris , chez l'éditeur , à la bibliothèque mazarine , collège des Quatre Nations ; à Liege , chez Lemarié. 1783. 1 vol. in-12 de 95 pag. Prix 20 sols.*

**P**etit livre de piété plein de sentimens précieux & édifiâns. Le dogme de la Providence est si riche en vues sublimes & consolantes , qu'on ne sauroit l'imprimer trop profondément dans le cœur des fideles. Un militaire , détrompé des vaines espérances du siècle , & appréciant sur l'expérience des illusions les motifs d'une confiance chrétienne , a réduit en forme de litanies les idées & les affections que la foi d'une providence faisoit naître dans son ame , joignant l'adoration à l'invocation. Rien n'est plus simple , & en même plus satisfaisant , plus raisonnable que le développement de la grande idée d'un Dieu auteur & conservateur de ses créatures. Le commentaire répond à la sagesse de l'ouvrage , & s'accorde par des rapports bien marqués avec le texte qu'il paraphrase. On est un peu surpris de voir je ne fais quel embarras dans le commentateur , & des précautions qui semblent tenir du respect humain. Il ne fait

comment se justifier de s'être occupé d'un ouvrage, qu'il craint sans doute devoir passer dans le monde actuel pour une bigoterie. Là dessus il a recours à l'exemple de Newton qui a commenté l'Apocalypse. Mais ce recours n'est pas bien réfléchi. C'a été une grande sottise au philosophe anglois d'entreprendre un ouvrage pour lequel il n'avoit aucun talent, & de défigurer un livre divin par le fanatisme de secte. M<sup>r</sup>. Maréchal n'est certainement pas dans ce cas, son commentaire est aussi sensé que celui du géometre est ridicule & erroné. S'il falloit quelque autorité philosophique pour justifier cet ouvrage, on l'eût trouvé chez Marc-Aurele qui a dit tant de belles choses de la Providence, empruntées à la vérité des Chrétiens (a), mais qu'il n'a pas moins dites pour cela, & présentées comme le fruit des ses réflexions & d'une conviction personnelle. Je ne citerai que ce passage. " L'ame vraiment grande & élevée „ est celle qui reçoit sans répugnance ce „ que le ciel lui envoie & de bien & de „ mal;... qui se remet entièrement & de

---

(a) La raison pour laquelle Sénèque, Epictète, Marc-Aurele ont parlé plus conséquemment des vérités religieuses & morales, que les philosophes leurs prédécesseurs, c'est que la lumière de l'Evangile étoit déjà répandue dans le monde, & avoit dévoilé les erreurs & les folies du paganisme. Le premier a écrit 60 ans, après la naissance de Jesus-Christ, le second 90, & le dernier 170.

„ toute sa volonté ; pour ce qui concerne  
 „ sa destinée & sa conduite, entre les mains  
 „ de la Divinité. . . . Qui ne demande qu'à  
 „ marcher dans le chemin de sa loi ; qu'à  
 „ suivre Dieu , dont toutes les voies sont  
 „ droites & tous les jugemens sont justes. „  
 Marc-Aur. l. 4. C'est aussi la pensée de Sé-  
 neque. *Hic est magnus animus qui se Deo*  
*trahit , contra ille pusillus qui obluatur.*  
 Ep. 108



*Constitutions des treize Etats-unis de l'A-*  
*mérique.* A Philadelphie , & se trouve à  
 Paris, chez des Pierres; à Liege, chez  
 Lemarié. 1783. 1. vol. in-8<sup>o</sup>.

C E qui arrive actuellement dans ces *Treize-*  
*Etats* ne donnera pas une grande idée  
 de ces *Constitutions* ; & peu de personnes  
 s'empresseront de les lire , s'ils en jugent par  
 l'effet qu'elles ont produit ou du moins  
 qu'elles n'ont pu empêcher \*. Rien sur-tout  
 ne se vérifie moins que le *pluribus unum* ,  
 qu'on a mis pour épigraphe à la tête de ce  
 recueil ; à moins que cet *unum* ne devienne  
 enfin la dictature du général Washington ,  
 qui étant maître des troupes pourroit repro-  
 duire cette dignité romaine , d'où au pur des-  
 potisme la distance n'est rien moins qu'infini-  
 nie.

\* 1 Sept.  
 1783 p. 61.  
 — 1. Nov.  
 p. 392.





*De l'influence des affections de l'ame dans les maladies nerveuses des femmes, avec le traitement qui convient à ces maladies; par Mr. de Beauchêne, médecin de Monsieur, frere du Roi. Nouvelle édition. A Paris, chez Méquignon l'aîné. 1783. Vol. in-8°. de 248 p. Prix 48 f. broché.*

Cet ouvrage fait sentir les effets du luxe dans les grandes villes, détaille les maladies qu'occasionnent le jeu, les spectacles, les bals, les fêtes \* &c; & apprend à y substituer des plaisirs plus naturels, plus délicats & meilleurs pour la santé. La 1<sup>e</sup>. partie est composée de trois discours sur les vapeurs en général, sur leur nature & sur leur cause immédiate. Dans la 2<sup>e</sup>, l'auteur expose quatre différentes especes de maladies nerveuses : il en montre les causes, les symptômes & le traitement.

\* Observ.  
remarq.  
1 Mai 1781,  
p. 28.

---

☞ Dans le Journal du 15 Nov. p. 430, j'ai dit que je ne vois rien de fondé dans le reproche que fait le P. Bertholet (*Hist. de Luxemb. t. 1. p. 49*) à Nuenarius, de dériver certains noms de la topographie de Liege de quelques officiers romains célébrés par César. Il m'a pris envie de lire Nuenarius sur ce sujet; mais je n'ai rien trouvé de cela, ni dans *Commentariolus de galliâ belgicâ*, ni dans la *Brevis narratio de origine & sedibus priscorum Francorum*. Il y a toute apparence que ce Jésuite, d'ailleurs homme instruit, a confondu Nuenarius avec Hubert Thomas.



*Un homme à cheval est le mot de la dernière Enigme.*

L O G O G R Y P H E.

*Guidés par la folie & nourris par l'espoir,  
 Jouets ambitieux d'une vaine avarice,  
 Mille & mille mortels soumis à mon pouvoir,  
 S'exposent tous les jours aux coups de mon caprice.  
 Aveugle en mes faveurs, bizarre dans mon choix,  
 Capricieuse, injuste même,  
 De mes défauts malgré le nombre extrême,  
 On veut encore subir mes loix.  
 Si ce tableau sur moi te laisse quelque doute,  
 Pour me montrer, lecteur, je prens une autre route.  
 Partage tout mon corps en deux,  
 J'offre d'abord le don que je destine  
 A ceux que je veux rendre heureux.  
 Ensuite joins mes sept pieds, & combine  
 Tu trouveras du Créateur  
 Un œuvre dans lequel éclate sa puissance.  
 Une rivière de la France,  
 Remarquable par sa grandeur,  
 Un ornement aux prêtres nécessaire,  
 Un cas honteux qu'on ne fait guere à jeun,  
 Dans un repas un service ordinaire,  
 Un métal autrefois au Pérou fort commun,  
 Un instrument avec lequel Orphée  
 Sçut jadis attendrir Pluton,  
 De la jalouse & cruelle Junon  
 La rivale qui fut la plus persécutée.*



NOUVELLES



## NOUVELLES POLITIQUES.

### TURQUIE.

CONSTANTINOPLE ( *le 31 Octobre.* ) Le 22, le canon du ferrail a annoncé la naissance d'un nouveau Prince, qui a été nommé Sultan-Murad. — Les ravages de la peste diminuent à vue d'œil; on prétend qu'il en est mort ici plus de 500,000 personnes. (a)

Il est survenu de grands changemens dans le ministère, que l'on regarde tous comme l'ouvrage du grand-visir, & qui tendent à l'affermir dans son poste, en ne remplissant les places importantes que par ses créatures. Le kiaja-bey ou lieutenant du vizirat, a été démis, & a reçu la commission de faire réparer les forts du côté de la Perse & de la Géorgie. Le hazine-kiajasi ou trésorier du ferrail, depuis longtems en grande faveur auprès du Grand-Seigneur, a reçu les trois queues & le gouvernement de Ine-Bahti, près de la Morée. La place du kiaja-bey sera occupée

(a) Je crois avoir assez bien prouvé que tous les habitans de Constantinople n'égaleroient pas ce nombre, à beaucoup près. 1 Mars 1700, p. 312. — 1 Oct. 1702, p. 190.

par Haire-Mehemet, le même qui depuis un an occupoit le poste de reis-effendi, & ce dernier emploi sera rempli par Mustapha, connu jusques à présent par ses malheurs. Il n'y a point de doute que sans l'influence prépondérante du grand-visir dans les délibérations du divan, la guerre contre la Russie auroit été déclarée, mais la prudence de ce ministre n'en a, dit-on, reculé l'époque que pour la faire avec plus de forces & d'avantage si l'hiver n'amène pas un plan de conciliation satisfaisante. Les conférences continuent toujours avec M<sup>r</sup>. de Saint-Priest, ambassadeur de France. Celui d'Angleterre, M<sup>r</sup>. le chevalier Ainslie, a offert décidément la médiation du Roi son maître; mais comme la Porte ottomane soupçonne fortement que le ministre britannique est porté de préférence pour les Russes, le divan préfère hautement la médiation de la cour de France: cependant le reis-effendi a ordre d'écouter purement & simplement les propositions de M<sup>r</sup>. le chevalier Ainslie & de les prendre *ad referendum*. Le contre-manifeste dressé au sujet de l'invasion de la Crimée, n'a point encore été publié, pour des raisons que le grand-visir tient secrettes.

On assure qu'il est question d'un traité d'amitié & de commerce entre Sa Maj. le Roi de Sardaigne & la Porte; la négociation, entamée & conduite par le ministre de France, est déjà tellement avancée que le traité est prêt à être conclu.

Depuis que la Crimée est tombée entre les

ains des Russes, Constantinople doit être regardée moins comme une ville capitale que comme une ville frontière, limitrophe des Etats de l'ennemi de l'Empire, & conséquemment exposée à être brûlée d'un jour à l'autre dans le cas où la guerre viendrait à éclater. Cette considération a donné lieu, dit-on, à une résolution fort étrange qui a été prise dans les dernières conférences des chefs du gouvernement. On a arrêté que pour soustraire le Grand Seigneur aux dangers qui menacent cette ville, on transporterait sa résidence à Pruse. (a)

Le divan vient de recevoir le fâcheux avis que les Persans font des préparatifs formidables. Les Albanois menacent la Morée d'une nouvelle invasion. Le feu de la guerre a éclaté en Egypte, où le bacha du Caire & celui des provinces supérieures en sont venus aux mains.

La Porte a fait informer les régences barbaresques du traité qu'elle vient de conclure avec la cour de Vienne, en faveur des bâtimens portant pavillon impérial, ces lettres n'étant parties que le 1 Septembre; il y aura encore bien des prises faites avant que tous

---

(a) Pruse ou Burse a été la résidence des Sultans turcs depuis l'année 1356, jusqu'à ce qu'ils eussent fait la conquête de Constantinople: c'est la plus grande & la plus belle ville de l'Asie Mineure dans la Nacolie. Elle est située au pied du mont Olympe sur le Nilufar. Prusias, Roi de Bithynie, en est le fondateur & lui a donné son nom.

les corsaires aient connoissance de cette convention ; il a été établi à Trieste une commission chargée d'examiner les registres des navires enlevés pour constater les dommages & en faire part au divan.

TANGER (le 15 Septembre.) Aujourd'hui, notre gouverneur a notifié à tous les consuls, qui résident ici, " que l'aîné des Princes, fils de l'Empereur, & son successeur au trône, Muley-Aly, est mort il y a huit jours à Fez, de la dysenterie, dans la 36e. année de son âge ". Ce défunt Prince n'étoit pas moins l'ami des Chrétiens qu'il n'étoit aimé lui-même des Maures. Son frere puîné au contraire, qui le suit en rang pour monter au trône, est d'un caractère violent & sanguinaire. On dit, qu'il a déjà attenté deux fois aux jours de son pere ; & l'un des motifs, qui lui font desirer de regner, c'est de faire ressentir aux Francs dans ses Etats la haine, qu'il leur a vouée. L'Empereur est attendu vers la fin du mois de retour de Taflet à Maroc, où notre gouverneur, revenu de son ambassade de Vienne, lui rendra compte en personne du succès de sa mission.

## R U S S I E.

PETERSBOURG (le 12 Novembre.) Nous n'avons point de nouvelles du prince Potemkin dont on dit que le rétablissement n'a point été durable. Ce général s'est arrêté à Ternikoff, ville dont la situation est très-salubre, sur les frontieres de la Pologne, à peu de distance de Kiovie.

On écrit de la Crimée que nos troupes y mettent la plus grande activité aux travaux des fortifications & à la construction des vaisseaux : chargés en marchandises , ces bâtimens porteront de 1,100 à 1,400 tonneaux (chacun de 20 quintaux) & en guerre, 60 à 74 canons & 410 jusqu'à 600 hommes d'équipage.

Le Hospodar de Moldavie est dangereusement malade. On prétend que s'il vient à mourir, une Puissance voisine prendra cette principauté sous sa protection, jusqu'à ce qu'il y ait un arrangement conclu avec la Porte ottomane.

Quelques feuilles périodiques ont annoncé que les troupes autrichiennes de la Galicie & de la Lodomerie s'étoient réunies sur le Dniefter avec un corps de 40,000 Russes & campoient près de Choczim; mais cette nouvelle ne s'est pas confirmée.

TEFLIS\*, résidence du Zar Héraclius (le 22 Août.) Avant-hier, on a célébré

\* Teflis ou Tiflis, ville d'Asie, dans la Perse, capit. de la Géorgie-orientale. Il s'y fait un commerce considérable en soie & en fourrures. Les Turcs s'en rendirent maîtres au commencement de ce siècle; mais ils la rendirent aux Persans en 1735, après avoir perdu une bataille près de cette ville. S'il est vrai qu'elle contient, comme on le dit, 13 mille habitans tant Géorgiens que Mahométans & Catholiques-romains, il est difficile de comprendre que le Prince Héraclius n'ait que 20 mille sujets mâles (dern. Journ. p. 521); à moins que le reste de son pays ne soit qu'un désert (ce qui est

avec la plus grande magnificence l'heureuse époque de la signature du traité, par lequel l'Impératrice de Russie reçoit sous sa protection le Zar Héraclius Trimurasowitsch, ses successeurs & tous ses États.

Vers les 11 heures, le Zar accompagné de toute sa famille & d'une cour aussi brillante que nombreuse se rendit à l'église de Ste. Marie, où après le Service divin, on chanta le *Te Deum* au bruit du canon. S. A. ayant reçu ensuite les complimens de tout son cortège, revint dîner au palais, où l'on porta, au bruit de toute l'artillerie, les fantés de l'Impératrice de Toutes les Russies & de L. A. I. Il y eut pendant la nuit une illumination générale & des réjouissances dans toute la ville. Le lendemain, la place fut encore illuminée, ainsi que le palais, devant lequel on tira un superbe feu d'artifice : la fête fut terminée par plusieurs bals publics qui durèrent jusqu'au matin.

## P O L O G N E.

VARSOVIE (le 16 Novembre.) On apprend de l'Ukraine polonoise, que le corps aux ordres du général comte de Solitkoff, ne voyant aucun mouvement qui prépare à

---

vrai à un certain point). Il est vraisemblable que ce nombre de 20 mille ne regarde que les Géorgiens, & que les Mahométans & autres qui habitent Teflis, n'y sont pas compris.

des hostilités le long du Dniester, va prendre incessamment ses quartiers d'hiver dans les palatinats situés entre ce fleuve & le Dnieper.

Le prélat Archetti, nonce du Pape près de notre cour & actuellement ambassadeur en Russie, est attendu ici de retour vers les fêtes de Noël.

DANTZIG. ( *le 12 Novembre.* ) Notre situation devient de jour en jour des plus critiques. Investis de tous les côtés, nous éprouvons les plus grandes difficultés à faire entrer quelques vivres dans notre ville; aussi ces obstacles nous les font-ils déjà paier extrêmement chers. Dans la nuit du 7 au 8 de ce mois, nous fûmes très-alarmés au bruit de quelques coups de fusils que l'on entendit d'abord partir d'une grande distance, mais qui se rapprocha peu à peu & augmenta de façon, que dans une seule décharge il fut tiré plus de 40 coups. Nous crûmes aussi-tôt que les Prussiens attaquoient un de nos postes extérieurs; & les Prussiens, pensant de leur côté que nous faisons une sortie, coururent aux armes & se ressèrent. A la pointe du jour, nous apprîmes le véritable sujet de notre terreur. Cinq barques de pêcheurs avoient hasardé, avec un vent favorable, d'entrer dans notre ville; les sentinelles prussiennes à Boon-fak, à une lieue d'ici, les aiant aperçues avoient fait feu sur elles; ce qui avoit donné l'alerte aux autres postes le long du fleuve, qui tirèrent aussi sur ces barques, où heureusement il n'y eut que deux hommes légèrement blessés;

mais les voiles furent toutes criblées de balles. Les Prussiens se seroient infailliblement emparés de ces barques, sans la fermeté d'un de nos officiers, qui les menaça de faire usage contre eux du canon de la ville, s'ils tiroient encore un seul coup. Cette menace aiant fait taire l'artillerie prussienne, les barques entrèrent tranquillement ici. Ce qu'il y a de singulier dans cet événement, c'est que trois de ces barques sont de la Prusse; ce qui prouve que les païsans prussiens sont si embarrassés de leurs productions, qu'ils n'hésitent pas à affronter les plus grands dangers pour venir nous les vendre. — Huit navires de Thorn, chargés de grains, entrèrent hier dans notre ville, après avoir été exposés à la pluie, à la neige &c, pendant tout le tems qu'ils ont été retenus par les Prussiens; quinze autres bâtimens se trouvent dans le même cas, jusqu'à ce qu'il plaise au gouvernement prussien de leur permettre de se rendre à leur destination. — Quelques nouvellistes ont annoncé que les Prussiens païoient comptant tout ce qu'ils prenoient sur notre territoire; mais ils ont eu d'autant plus de tort, qu'il en coûte tous les jours 700 ducats au territoire de cette ville pour l'entretien des soldats & chevaux de Sa Majesté Prussienne.

## E S P A G N E.

MADRID (le 25 Novembre.) Le duc de Lofada, grand-sommelier du Roi, étant mort récemment, Sa Maj. vient de disposer

de cette charge en faveur du marquis de Valdecanara, qui étoit grand écuyer du Prince des Asturies, & de cette dernière place en faveur du marquis d'Altamira, gentilhomme de la chambre, qui est remplacé en cette qualité par le marquis de la Jamaïca, fils du duc de Berwick. Tous ces seigneurs sont grands d'Espagne de la première classe.

Sa Maj. considérant les grands maux qu'occasionne dans la société la conduite des personnes qui ne veulent s'appliquer à rien ni se rendre utiles au public, a ordonné par un édit du 23 Octobre, que tous les désœuvrés & les vagabonds dont la seule occupation est de fréquenter les cafés, les cabarets, les redoutes, les académies de jeu &c, pensent sérieusement à changer leur train de vie pour l'avenir, & à se vouer à quelque occupation honnête; faute de quoi, ils seront traités & châtiés comme vagabonds & perturbateurs du repos public, on les forcera en conséquence à travailler malgré eux dans les maisons de correction ou autres lieux publics; ceux qui abuseront encore de la charité de leurs concitoyens pour extorquer des secours qu'ils pourroient se procurer par le travail, encourront les mêmes peines: quant aux pauvres qui ne sont pas en état de pourvoir à leurs besoins, Sa Maj. veut qu'ils s'adressent aux députations de charité établies pour cet effet, qui leur procureront des aumônes suffisantes & même quelque occupation conforme à leur condition & proportionnée à leurs forces.

L'affaire du S<sup>r</sup>. Favre, secrétaire de la légation

gation prussienne en cette cour, dont plusieurs gazettes ont donné la relation, n'a pas des suites moins sérieuses, qu'on ne l'avoit prévu. C'est avec sa canne, & non à coups d'épée, ainsi qu'on l'a dit, qu'il a attaqué le comte de Gersdorff, ministre de la cour de Saxe, en entrant à la comédie. Ce ministre étoit sans armes; & il ne put pas même repousser son agresseur avec la canne, qu'il portoit, parce qu'au moment que le Sr. Favre fondit sur lui, un autre homme à portée lui retint le bras; & M<sup>r</sup>. de Gersdorff fut blessé grièvement. La cause d'un attentat, plus odieux encore pour avoir été prémédité, venoit d'un propos tenu dans la maison du ministre de Saxe; propos, qui inculpoit le secrétaire de légation d'avoir volé une paire de boucles d'argent chez un orfèvre. Le Sr. Favre, auquel le rapport fut rendu, voulut savoir de M<sup>r</sup>. de Gersdorff le nom de la personne, qui le taxoit d'une pareille infamie. Le ministre se refusa constamment à ses desirs, en l'assurant que sa société, & lui-même le premier, n'ajoutoient aucune foi à une pareille accusation. Le Sr. Favre, mécontent de cette réserve, se porta aux extrémités, dont nous venons de parler. Le ministre de Saxe & le comte de Nostitz, ministre de Prusse, informèrent, chacun de son côté, le comte de Florida-Blanca du fait, qui venoit d'arriver: le premier lui demanda, que le secrétaire fût arrêté: le second lui fit part, que, les troupes de garde s'étant saisies du Sr. Favre, il l'avoit réclamé, & qu'en conséquence

quence le prisonnier lui avoit été remis entre les mains. Le comte de Florida-Blanca fit à M<sup>r</sup>. de Noffitz la réponse suivante.

Monsieur,

J'ai rendu compte au Roi de votre mémoire en date d'avant-hier, par lequel vous m'informez de l'aveu de Favre, commis par le Sr. Favre, votre secrétaire de légation, dans un endroit aussi public que l'entrée du théâtre, contre la personne du comte de Gersdorff, ministre de Saxe, sur ce que le dit Favre avoit appris, qu'il s'étoit tenu dans la maison de ce ministre quelques discours injurieux à son honneur. J'ai aussi rendu compte à S. M. des papiers, qui ont passé entre eux sur ce sujet, & dont vous m'avez envoyé copie; de même que du mémoire, que le comte de Gersdorff m'a fait tenir, pour demander satisfaction de l'injure, qui lui a été faite, & qu'on s'assure de la personne de Favre; enfin des rapports du gouverneur du conseil & de celui de Madrid. Le Roi instruit de tout, & sans approuver que le gouverneur de Madrid vous ait remis la personne de Favre, sans en avoir obtenu préalablement sa permission royale, a résolu, (moyennant que vous réprimiez de lui) qu'il reste aux arrêts dans votre hôtel, sans les violer pour quelque cause que ce soit, jusqu'à ce que, S. M. Prussienne & l'Électeur de Saxe aient été informés de tout ce qui s'est passé; Mr. le comte de Gersdorff ait obtenu la satisfaction, qu'il est en droit de demander. Si, pour plus de sûreté de la personne de Favre, vous desirez une garde, elle vous sera donnée, dès que vous aurez fait connoître votre intention au gouverneur de Madrid, qui a déjà reçu les ordres nécessaires à cet effet. Il lui en a aussi été donné, ainsi qu'au gouverneur du conseil, pour faire veiller, l'un par ses troupes, l'autre par ses officiers de justice, à ce que Favre ne viole ses arrêts, & (au cas qu'il le fit) à ce qu'il soit d'abord fait des recherches pour le découvrir & le tenir à la disposition de Sa Majesté, vu qu'obligé à faire jouir les ministres d'autres Souverains & les personnes, qui en dépendent,

des immunités, qui appartiennent à leur caractère, elle ne peut permettre néanmoins ni ne permettra que de pareils dépendans, abusant de cette immunité, troublent la tranquillité, dont les mêmes ministres doivent jouir, ni qu'ils manquent au respect dû aux magistrats, aux troupes, aux loix, & aux réglemens de police, & qu'elle jera arrêter tous ceux qui auront l'audace de le tenter. Ainsi pour ce qui regarde la rencontre présente, S. M. exige aussi de son côté, qu'il lui soit donné satisfaction de la violation de son territoire dans un endroit aussi public & d'une manière aussi scandaleuse, que l'a fait le dit Favre, en s'opposant à main armée à ses troupes; fait, sur lequel j'écrirai par le courier prochain au ministre du Roi à Berlin, pour demander cette satisfaction de S. M. Prussienne. Je vous en fais part, Monsieur, pour votre direction, & vous assurant &c.

A St. Laurent le 22 Oôtobre 1783.

( Signé ) le comte de Florida-Blanca.

L'on s'attend que les cours de Berlin & de Dresde, auxquelles leurs ministres ont fait chacun leur rapport, conviendront entrejelles de la satisfaction à donner au comte de Gersdorff. Ensuite notre cour exigera une réparation de l'insulte, commise sous les yeux du Roi contre un ministre résidant près de sa personne.

On apprend de Tunis que les nouvelles qu'on y a reçues des Trinitaires espagnols établis à Alger, se réduisent à dire, que les religieux de cet Ordre qui résident dans cette ville, sont tous en vie & en bonne santé; que les Chrétiens y sont en tranquillité. Mais ces nouvelles ne font aucune mention du succès du dernier bombardement, tant elles sont circonspectes,

## P O R T U G A L.

LISBONNE (le 10 Novembre.) Le Roi, qui n'est pas encore en état de sortir du palais, se fait apporter dans ses appartemens des eaux minérales, dont il fait usage pour achever sa guérison.

On a ressenti dernièrement en différentes parties du royaume, de légères secousses de tremblement de terre qui n'ont point occasionné de dommages; mais une tempête furieuse qui les a accompagnés, a jetté plusieurs navires sur nos côtes. — On écrit de Madere que le feu y a pris à une frégate françoise chargée de dépêches pour les Indes-orientales, qui avoit relâché à cette île: la majeure partie de l'équipage se trouvant à terre, on n'a pu en arrêter les progrès & cette frégate a sauté en l'air, mais personne n'a péri.

Le 22 du mois dernier, il arriva en cette ville 4 religieuses Franciscaines Récolletes du couvent de Lourizal avec 6 novices, pour former la communauté de celui, qui a été construit à neuf au champ de Ste. Claire, sous la protection de l'Infante Dona Marianne. Plusieurs personnes de la première distinction sortirent de la ville à leur rencontre. Le lendemain matin ces religieuses entrèrent dans leur nouveau couvent. Leurs Maj. & L. A. R. assistèrent à la cérémonie; & le patriarche de Mello célébra en grande pompe le Service divin dans l'église de cet édifice.

Le couvent des religieuses Bénédictines à Oporto a été réduit récemment en cendres avec quelques bâtimens contigus. L'on n'en a pu rien sauver, sinon les vases sacrés de l'église, & quelques ornemens de la sacristie. L'on évalue la perte à plus de 200 mille cruzades.

## D A N N E M A R C K.

COPPENHAGUE (le 20 Novembre.) Il vient de paroître une ordonnance du Roi qui augmente de 10 pour cent les impôts mis sur les damas, satins & taffetas venant de la Chine & des Indes-orientales, ceux des autres étoffes de soie &c, ne feront que de 8 pour cent.

Un païsan de Svendstrup, dans le bailliage de Ringsled, en Seeland, a trouvé en fouillant dans une espece de colline, située au milieu de la campagne, un grand tombeau entouré de pierres de taille & un sarcophage, contenant des ossemens avec une bague d'or de la valeur de 63 ducats (a), on présume que c'est le mausolée d'un ancien Roi de Danemarck, appellé Svend qui a donné à ce village le nom de Svendstrup.

---

(a) Les anneaux des anciens étoient d'une grosseur prodigieuse. Il n'est pas étonnant qu'après la bataille de Cannes Hannibal ait rempli quelques boisseaux de ceux qu'on avoit recueillis sur les cadavres des chevaliers romains.

## I T A L I E.

ROME (le 20 Novembre.) On a senti à Bolsena, dans la nuit du 7 de ce mois, une violente secoussé de tremblement de terre qui y a répandu l'alarme ainsi que dans les lieux voisins.

Des lettres de Naples annoncent que les tremblemens de terre font renaitre les craintes les plus vives dans la Calabre encore défolée par les derniers défaitsres.

Le Roi de Suede a écrit au souverain Pontife une lettre très-gracieuse pour lui annoncer son arrivée dans cette capitale; ce Monarque assure Sa Sainteté en même tems, qu'il continue d'accorder toute sa protection aux Catholiques-romains répandus dans son royaume; cette lettre étoit accompagnée d'une suite de médailles d'or représentant tous les Rois de Suede, S. M. y avoit ajouté une collection des productions naturelles de ses Etats. — On écrit de Pise que le 4 de ce mois, ce Prince a assisté à la cérémonie de la présentation du nouvel Archiduc Rainier, que LL. AA. RR. le Grand-Duc & la Grand'-Duchesse ont faite dans l'église des Augustins. Dans cette auguste fonction, LL. AA. RR. étoient à la tête de leurs douze enfans vivans; & la Grand'-Duchesse tenoit sur ses genoux le prince nouveau-né. On assure que le Roi n'a pas été le maître de cacher sa sensibilité à un spectacle si touchant & si rare, rehaussé encore par la majesté de la religion. La cour de

Toscane étoit en *gala*, & elle arriva à l'église, précédée de toute sa pompe. Son Em. le cardinal Salviati étoit à la tête du cortège, formé par les chambellans, les ministres étrangers, les Dames, &c. Le Monarque Suédois dîna ensuite avec la famille royale; & le soir il assista à une fête brillante sur l'Arno, où il y eut une joute, & enfin un superbe feu d'artifice.

GENES (le 20 Novembre.) Un convoi considérable de navires venant du Ponent avec des marchandises de diverses especes vient d'arriver ici.

Nous recevons la fâcheuse nouvelle du naufrage de plusieurs bâtimens italiens, françois, suédois, napolitains &c, richement chargés, que les gros tems ont assaillis dans le golfe de Lyon (a). Dix ont succombé à la tempête & quelques-uns ont péri sans que l'on ait pu sauver leurs équipages. La majeure partie étoit destinée pour Marseille.

### P A Y S - B A S.

LA HAYE (le 1 Décembre.) Sur le mémoire remis à M<sup>r</sup>. de Hoop par le Gouvernement du Pais-bas autrichien, les Etats généraux

---

(a) Ce n'est pas de la ville de Lyon, qui est à 60 lieues de la mer, que ce golfe a été ainsi nommé, mais à raison des tempêtes furieuses qu'on y essuie. En latin c'est *sinus Leonis*, & point du tout *sinus Lugdunensis*.

raux ont pris la résolution provisoire qu'on va lire, au sujet de cette affaire.

« Oui le rapport de Mrs. de Linden de Hemmen & autres députés de LL. HH. PP pour les affaires de Flandre; & ensuite de la résolution préalable de LL. HH. PP. prise hier conjointement avec quelques-uns de Mrs. les commissaires du conseil d'état, examiné un mémoire de Mr. Hoop, ministre-plénipotentiaire de LL. HH. PP. près du Gouvernement des Pays-bas-autrichiens, écrit le 6 de ce mois, adressé à Mr. le greffier Fagel, ayant pour annexe la copie d'un mémoire qui a été remis à Mr. Hoop par le ministère des Pays-bas, concernant ce qui s'est passé dans le Polder ou territoire du Doel, touchant l'enterrement d'un soldat de la garnison de Liefkenshoek, le tout mentionné plus au long dans ce mémoire & dans les notules d'hier, & ayant là-dessus pris les considérations & avis de S. A. S. Mgr. le Prince Statthouder »

« Sur quoi ayant été délibéré, il a été trouvé bon, & résolu de répondre au susdit Mr. Hoop que LL. HH. PP. l'autorisent à déclarer provisionnellement au Gouvernement-général des Pays-bas-autrichiens, qu'elles ont vu avec le plus sensible déplaisir, dans le mémoire qui leur a été remis de la part du Gouvernement-général, que celui-ci semble avoir conçu quelque doute, comme s'il étoit survenu de l'altération dans les sentimens de respect & de considération pour S. M. I. & R: sentimens qu'elles ont toujours eu invariablement pour son illustre Maison; & comme si elles avoient quelques intentions d'empiéter de leur côté ou faire empiéter sur le territoire de S. M. I. Que LL. HH. PP. en sont si éloignées, qu'au contraire elles peuvent certifier qu'elles sont toujours prêtes à manifester les mêmes sentimens, en empêchant, même sur le territoire rendu litigieux du Doel, tout ce qui pourroit en avoir la moindre apparence, & donnant les ordres les plus positifs à ce que leurs habitans ne donnent aucun sujet de plainte. — Que

*II. Part.*

R. r

LL. HH. PP. ne desirent rien plus que de donner à S. M. L. tout contentement possible & de pouvoir continuer de cultiver sans interruption l'amitié avec Sa dite Majesté, à laquelle elles attachent le plus grand prix, & qui subsiste depuis si longtems. — Qu'elles chargent & autorisent leur ministre-plénipotentiaire d'en donner les assurances les plus solennelles, & de déclarer en même tems que, comme il ne peut rien être de plus agréable à LL. HH. PP. que de pouvoir applanir une fois pour toutes, à la satisfaction mutuelle, les différens qui pourroient subsister encore touchant quelques limites restées en litige par les traités connus, sur lesquelles LL. HH. PP. s'affurent que le Gouvernement-général voudra bien avouer que se trouve le terrain au sujet duquel roulent principalement les plaintes faites aujourd'hui, LL. HH. PP. sont pareillement prêts à nommer de leur côté, sans préjudice des traités subsistans, des commissaires qui pourront être nommés du côté de Sa Majesté Impériale, travailler à régler ces différens, & mettre finalement les choses sur un pied fixe & décidé. — Que comme le mémoire des plaintes reçues roule sur différens objets, LL. HH. PP. cependant ne laisseront pas de faire les recherches nécessaires sur ce sujet, afin de pouvoir avec entière connoissance de la chose, y donner toute l'attention que les égards pour la haute personne de S. M. Impérial, autant que la justice & l'équité pourront le leur dicter. — Que LL. HH. PP. ne sauroient douter que le Gouvernement-général veuille bien, en attendant, se tenir assuré que tout ce qui pourroit s'être passé d'irrégulier, a été fait entièrement sans l'aveu ni les ordres de LL. HH. PP. — Et il doit être remis extrait de cette résolution de leurs hautes Puissances (avec copie du susdit mémoire remis à Mr. Hoop, ainsi que de la lettre du lieutenant-colonel Schweidnitz, de celle du colonel de Longan, & du magistrat de Halster-Ambacht, toutes trois reçues le 3 de ce mois) à Mr. le comte de Wassenaar, envoyé-extraordinaire & ministre-plénipotentiaire de LL. HH. PP. à

15. Décembre 1783. 611

la cour de S. M. I. & R. à Vienne pour son information ; le chargeant & l'autorisant d'en faire parvenir le contenu de la manière usitée à la connoissance de S. M. I. & R. & à celui ou ceux à qui il appartiendra. Et de même extrait de cette résolution de LL. HH. PP. doit être remis, par l'agent Slicher, à Mr. le baron de Reischach, envoyé-extraordinaire & plénipotentiaire de S. M. I. & R. auprès de cet Etat pour son information. »

Notre ministre à Bruxelles aiant remis au Gouvernement, cette résolution provisoire des Etats-généraux, il en a reçu deux jours après la réponse suivante.

Si le Gouvernement-général, vivement affecté des faits & circonstances touchés dans le mémoire remis à Mr. le baron de Hoop le 4 de ce mois, n'a pu se dispenser de les exposer avec franchise & cordialité, d'un autre côté il n'a jamais cessé d'avoir dans les sentimens de justice & dans la sagesse des seigneurs Etats-généraux la confiance dont ce mémoire même étoit une preuve non équivoque. Cette confiance se trouve réalisée par les expressions & les assurances que contient le mémoire de Mr. le baron de Hoop, & par celles qu'il y a ajoutées de vive-voix, & le Gouvernement-général n'a pu y voir qu'avec plaisir & satisfaction que LL. HH. PP. défavouant tout ce qui s'est fait sans leur ordre & sans leur aveu, expriment d'une manière si sensible leur vénération pour S. M. le prix inestimable qu'elles attachent à sa haute amitié, & leur intention de lui donner toute la satisfaction convenable. L'Empereur, à qui le Gouvernement se fera un devoir pressé d'en rendre compte, recevra sans doute avec plaisir ce témoignage des sentimens d'une rép. dont il a toujours désiré l'amitié ; & tandis que le Gouvernement-général seroit également dans le cas de demander une satisfaction sur le fait d'extorsions exercées par un officier de justice hollandais à l'égard de trois sujets de S. M. I. qui péchoient dans le canal du fort St. Paul, événe-

R r 2 ment

ment qui a obligé les personnes commises à veiller au maintien de la souveraineté de S. M. à prendre les mesures nécessaires pour la conservation de ses droits, en agissant d'après ses ordonnances : le Gouvernement toujours dans l'attente des satisfactions demandées par le mémoire du 4 Novembre, ne peut se dispenser d'observer que la célérité quant aux satisfactions promises, ne pourroit manquer d'ajouter dans l'espoir de S. M. à la confiance avec laquelle elle sera portée par inclination à se rendre aux sentimens & aux assurances répandues dans le mémoire de Mr. le baron de Hoop.

Cette même confiance sera sans doute la base qui dirigera la détermination de S. M. sur la voie des négociations que LL. HH. PP. viennent de proposer, & le Gouvernement-général regardant cette proposition comme une nouvelle preuve de leur sagesse, en secondera l'objet avec d'autant plus d'empressement qu'il conciliera, avec son inclination & probablement aussi avec celle de S. M. même, l'intérêt & le desir où l'on doit être de part & d'autre d'entrer une bonne fois dans des explications d'après les regles de justice & d'équité qui caractérisent toujours les actions de S. M. & qui d'après les convenances mutuelles, puissent conduire à un état certain & à un arrangement capable d'étouffer à tous égards & pour toujours, toutes sortes de contestations ou d'embarras possibles.

Le Gouvernement-général a la confiance que c'est au point de vue d'un arrangement universel que l'intention de LL. HH. PP. a été d'étendre la demande qu'elles font d'une négociation ; & tandis qu'elles ne sauroient méconnoître la nécessité (ainsi qu'il entre & doit naturellement entrer dans les sentimens qu'elles expriment pour l'Empereur) de chercher à s'entendre une fois pour toutes avec S. M. non sur des points isolés, mais sur la totalité, le Gouvernement se promet & souhaite d'autant plus sincèrement que le desir de la république porte sur un arrangement universel,

15. Décembre 1783.

613

que jusqu'à ce que les choses soient conduites & dirigées vers ce terme, il ne seroit pas dans son pouvoir de se dispenser de faire valoir les droits de S. M. & de suivre ce que leur maintien pourroit exiger.

Mr. le baron de Hoop est requis de sonder les intentions de LL. HH. PP. sur l'esprit & l'étendue de la négociation proposée, & de faire connoître là-dessus le plutôt possible les vues des Etats-généraux, afin que le Gouvernement en puisse rendre compte à Sa Maj. & secondar le desir dont il est animé lui-même de coopérer à un travail dont l'objet & le résultat seront une position assurée, claire, conforme aux convenances réciproques, & qui rétablira une bonne fois, d'après le desir sans doute commun, & sans possibilité d'altération, les regles les mieux cimentées d'une concorde parfaite, d'une pleine amitié, de la meilleure intelligence, & de la confiance la plus solide.

A Bruxelles, le 12 Novembre 1783.

BRUXELLES (le 4 Décembre.) Edit de l'Empereur, concernant les provisions de la cour de Rome, les résignations & permutations de bénéfices & les appels du for ecclésiastique.

Du 24 Novembre 1783.

*Joseph, par la grace de Dieu, Empereur des Romains, &c. &c. &c. Les abus qui s'étoient introduits dans la matière bénéficiale par les réserves multipliées de la cour de Rome, qui réduisoient pour ainsi dire, à rien les droits des collateurs ecclésiastiques ordinaires, ont porté les Archiducs Maximilien & Philippe, nos prédécesseurs, à interdire généralement par édit du 17 Septembre 1484, le cours & l'admission de toutes réserves, expectatives, mandats & autres provisions romaines dans ces pays. Par autre édit du 20 Mai 1497, l'Archiduc Philippe a bien voulu restreindre cette interdiction aux provisions romaines qui ne seroient pas munies de ses lettres de placet, jusqu'à ce qu'autre*

Rr 3

meilleur ordre seroit mis sur le fait des bénéfices & qu'autrement par lui en seroit ordonné; & comme il importe au bien de l'Eglise & de l'Etat de faire cesser enfin tout abus dans cette matiere, voulant y pourvoir efficacement, & remédier en même tems aux inconveniens qui résultent des résignations & permutations de bénéfices, ainsi que de la multiplication des appels dans les causes contentieuses du for ecclésiastique, nous avons, de l'avis de nos très-chers & féaux les chef & président & gens de notre conseil-privé statué & ordonné, statuons & ordonnons les points & articles suivans.

I. Nous renouvellons & rétablissons dans toute sa force & vigueur l'édit des Archiducs Maximilien & Philippe du 17 Septembre 1484.

II. Voulons & ordonnons en conséquence qu'il ne soit plus sollicité, admis, ni placeté dans ces païs aucune provision bénéficiaire de la cour de Rome ou de la nonciature, de quelque chef & sous quelque nom que ce puisse être, soit de collation à titre de réserve ou autre titre quelconque, soit de confirmation, d'investiture, ou d'institution d'abbés, prélats ou autres supérieurs ou dignitaires ecclésiastiques, sauf & excepté tant seulement les provisions des évêques.

III. Les réserves introduites, soit par les regles de la chancellerie romaine ou par toute autre constitution des souverains Pontifes, soit par le concordat germanique ou tout autrement, & qui en partie étoient tolérées par l'usage dans quelques églises de ces païs; ne pouvant plus, d'après les dispositions ci-dessus, y avoir aucun effet; les collateurs ecclésiastiques ordinaires auront à conférer dans le terme de six mois de la vacance, les bénéfices qui seront ci-devant tombés dans le cas de ces réserves, à peine que, ce terme expiré sans qu'ils y aient pourvu, la collation en sera dévolue de plein droit à notre Gouvernement-général, sans qu'aucune autre dévolution puisse avoir lieu pour ces bénéfices, & sans qu'après le laps des six mois, le collateur ordinaire même puisse prévenir la collation du Gouvernement.

IV. A l'égard de tous autres bénéfices de collation ecclésiastique, la dévolution aux supérieurs ordinaires dans le pais, continuera d'avoir lieu selon la gradation établie ; mais en cas de négligence de leur part, la collation sera dévolue à notre Gouvernement-général sur le pied repris à la fin de l'article précédent.

V. Les évêques & autres collateurs ecclésiastiques ordinaires rentrant, au moyen des dispositions ci-dessus, dans leurs droits primitifs, nous entendons que tous les indults de collation ou de nomination accordés par les Papes, même ceux qui ont été placetés, y compris ceux de l'université & de la faculté des arts à Louvain, viennent à cesser dans ce pais, sans aucune exception ni réserve.

VI. Nous interdisons absolument & sous peine de nullité toute résignation de bénéfices en faveur d'un tiers, ainsi que toute permutation ; nous réservant néanmoins de permettre dans des cas particuliers, que les évêques aient agréé des permutations de bénéfices selon les circonstances qui pourroient rendre ces permutations utiles à l'Eglise & à l'Etat.

VII. Les évêques pourront admettre des résignations pures & simples, lorsqu'ils jugeront que le bien de l'Eglise le requiert.

VIII. Il ne pourra plus être impétré de bénéfice à titre de dévolu, mais l'incapacité ou l'incapacité du pourvu, qui seroit de nature à rendre le bénéfice vacant, devra avant tout être jugée dans les formes de droit ; & au cas que le bénéfice soit déclaré vacant comme conféré à un sujet inhabile ou incapable, la disposition en appartiendra pour cette fois immédiatement au Gouvernement-général.

IX. En toute cause & matière contentieuse du for ecclésiastique, il n'y aura plus que deux instances lorsque la sentence du premier juge aura été confirmée en degré d'appel ; mais lorsque la sentence du premier juge aura été infirmée en seconde instance, il en écherra une troisième, sans plus, quel que soit le prononcé de la troisième sentence.

X. Il ne sera plus admis d'appel dans le for ecclésiastique que suivant les degrés de la juridiction ordinaire, c'est-à-dire, de l'évêque au métropolitain, & lorsqu'après le jugement du métropolitain, il écherra une instance ultérieure, d'après ce qui est statué par l'article précédent, le métropolitain commettra chaque fois lui-même des juges dans le pais pour en connoître. Nous abolissons en conséquence les délégations des juges synodaux qui ont eu lieu jusqu'ici, & voulons qu'en général toute juridiction quelconque de la nunciature cesse dans ce pais.

Si donnons en mandement, &c.

*Donné en notre ville de Bruxelles le 24me. de Novembre, l'an de grace mil sept cent quatre-vingt trois, & de nos regnes, savoir de l'Empire romain le 20me, de Hongrie & de Bohême le troisieme. Etoit paraphé, Kulb. Vt. plus bas étoit, par l'Empereur & Roi en son conseil, signé, de Reul, & y étoit appendu le grand scel de Sa Majesté, imprimé en cire rouge à double queue de parchemin.*

OSTENDE (le 3 Décembre.) Notre bassin clos, par les agrandissemens qu'on y a faits, & qui sont entierement achevés, est devenu l'un des plus spacieux & des plus commodes qu'il y ait en Europe. Sa capacité intérieure passe les treize mille toises quarrées de superficie. Chacun des deux quais qui le bordent collatéralement, est de trois cents toises de longueur. Les vaisseaux peuvent y charger & décharger en très-grand nombre à la fois, & sans interruption, parce que le bassin reste toujours rempli d'eau, sans être sujet à la révolution des marées ni aux agitations de la mer, quelque tems qu'il fasse. Ce vaste bassin, divisé en trois parties, qui s'entrecommuniquent par des passages larges & faciles, ne laisse rien à desirer pour la sûreté &

15. Décembre 1783. 617

l'aissance des vaisseaux , qui peuvent y passer l'hiver en pleine sécurité , sans soins & à peu de frais , & y subir le carénage , le radoub , le calfeutrage &c , sans gêner en rien les autres opérations du commerce , ni celles de la construction , au chantier établi dans la partie méridionale de l'arrière-bassin. Cinq grandes rues nouvelles , aboutissant au bassin , facilitent le transport des marchandises vers l'intérieur de la ville , & delà réciproquement ou vers le bassin , ou vers le port , dont l'entrée prolongée est devenue beaucoup plus sûre pour les navigateurs. Un beau fanal présente aux vaisseaux , pendant la nuit , une indication certaine de la côte & du port. Tout cela joint à l'agrandissement de la ville , aux franchises dont on y jouit , & aux communications aisées y existantes vers l'intérieur du pays , tant par eau que par terre , offre au commerce & à la navigation une réunion de facilités & d'avantages qu'on rencontre peu ailleurs ; aussi nous avons la satisfaction de voir notre bassin bien garni de vaisseaux.

## A L L E M A G N E.

VIENNE (le 25 Novembre.) Dimanche 16, l'Empereur , accompagné de l'Archiduc Maximilien , aiant assisté , comme de coutume , au Service divin à la paroisse de la cour , se rendit au palais où il y eut cercle ; tous les ambassadeurs & ministres étrangers s'y trouverent , ainsi que le prince Ferdinand de Wurtemberg , lieutenant-colonel , arrivé depuis

puis quelques jours en cette capitale. — Le même jour, M<sup>r</sup>. le comte J. de Csiky a prêté entre les mains de Sa Maj. le serment ordinaire, en qualité de *Judex curiæ* du royaume de Hongrie. — Les députés arrivés ces jours-ci de la Dalmatie, Croatie & Esclavonie, ont apporté au chancelier de Hongrie, comte d'Eslerhazy, élu Ban de ces provinces, les marques de cette dignité éminente, qui font un drapeau & un bâton de commandement. — Le Prince Czartorinsky est parti pour Varsovie, au moment qu'on s'y attendoit le moins, une estafette lui a apporté le triste avis qu'un de ses plus beaux palais a été réduit en cendres, & que la princesse sa fille a eu le malheur de périr dans les flammes. — Le mariage du prince régnant de Lichtenstein & de la comtesse Caroline de Manderscheid-Blanckenheim & Geroldstein s'est fait à Feldsperg le 16 de ce mois : le cardinal-archevêque de Vienne leur a donné la bénédiction nuptiale.

L'Empereur a fait une promotion militaire dans l'armée qui est rassemblée sur les frontières de la Turquie; nouveau motif pour penser qu'elle pourroit bientôt être mise en activité. Cette promotion est fort nombreuse : il ne s'y trouve point d'officiers-généraux, mais on y compte 50 officiers de l'état-major.

On a, ces jours derniers, apporté à la douane, quelques barils qui contenoient, suivant la déclaration, des pierres à fusil. Un des commis observant que leur poids différoit, en fit ouvrir un qui pesoit beaucoup

plus que les autres. On y trouva 104 liv. d'or en souverains ; ce qui fait plus de 100,000 florins. Il n'est pas besoin de dire que le tout fut confisqué.

Les papiers publics ont parlé depuis quelque tems, des tremblemens de terre qui ont causé aux habitans de Salonique (a), des alarmes qui n'étoient que trop bien fondées. On apprend qu'ils se sont renouvelés avec une telle violence que cette ville est entièrement détruite.

BERLIN (le 22 Novembre.) Sur les plaintes qui ont été portées au Roi par les cours de Saxe & d'Espagne, S. M. a entièrement désapprouvé la conduite du Sr. Favre, son secrétaire de légation à Madrid (*v. ci-dessus art. de Madrid*). Il a été rappelé ici où il sera statué ultérieurement sur son sort.

La position de Dantzic est toujours la même ; il ne paroît pas que les dépêches qu'elle attendoit de la cour de Russie & qu'elle a reçues, aient été décisives comme elle l'espéroit. La ville est toujours bloquée & les habitans des fauxbourgs souffrent infiniment du séjour des troupes prussiennes. Au départ du

(a) Anciennement Thessalonique, capitale de la Macédoine, grande ville, peuplée, & très-commerçante ; composée de toutes les nations & de toutes les sectes possibles. Réflexions sur la prédilection des tremblemens de terre pour ces sortes de villes, 1 Oct. 1778, p. 190. — 15 Juillet 1779, p. 439. — 15 Sept. 1782, p. 156. — Autres observ. 1 Avril 1783, p. 527 & suiv.

dernier courier , les dantzickois frustrés de toute espérance du côté de l'étranger , sembloient pencher à s'accommoder à l'amiable avec le Roi. Il ne se passera peut-être pas un mois avant que le tout ne soit accommodé.

WORMS (*le 2 Décembre.*) Depuis quelque tems on a essayé dans nos environs de greffer les ceps de vigne ; cette méthode qui a d'abord eu beaucoup de désapprobateurs , parce qu'elle étoit nouvelle , réunit plusieurs avantages que l'expérience a confirmés. On ne détruit plus les vieux ceps , & en greffant sur leurs racines , ils portent dès la seconde année : le raisin mûrit même quinze jours plutôt que celui des autres vignes.

## A N G L E T E R R E.

LONDRES (*le 30 Novembre.*) Le 13 les communes adresserent au Roi un discours très-satisfaisant rempli de protestations de fidélité & de zele pour le bien public & la splendeur de la couronne. Sa Majesté y répondit très-gracieusement. — Le prince de Galles , parvenu à l'âge de majorité & introduit dans la chambre des pairs à l'ouverture de la session présente , a été également admis le 21 de ce mois au conseil-privé : Son Altesse Roïale , qui y vint accompagnée du duc de Cumberland , son oncle , prit place au haut bout de la table , à côté du Roi : & , aussi-tôt que les formes honoraires d'usage eurent été remplies , les deux princes se retirerent , avant qu'on entamât les délibérations. La charge de

procureur-général du Roi étant devenue vacante par la mort de M<sup>r</sup>. James Wallace, M<sup>r</sup>. Jean Lee y a été avancé; & celle de solliciteur-général, qu'il occupoit, a été conférée à M<sup>r</sup>. James Mansfield, l'un des avocats de Sa Majesté.

Au moment que le parlement & l'administration s'occupent des affaires de l'Inde, l'on vient de recevoir par terre des nouvelles de cette partie du monde, bien propres à augmenter les inquiétudes sur le crédit de la compagnie. Ces nouvelles sont arrivées le 21 de Bombay & d'Anjengo; & , leur principal contenu aiant bientôt transpiré, le comité des propriétaires jugea à propos d'en publier, sous la date du 24 Novembre, un extrait *pour obvier* (est-il dit dans cet article) *à tous les mauvais effets, qui pourroient résulter d'un faux exposé de ces avis.* En effet, l'article est dressé de manière à cacher artificieusement tout ce qu'il y a d'alarmant dans ces dépêches: mais l'administration a été cette fois-ci plus communicative que la compagnie; & , dans la gazette d'aujourd'hui, elle a publié un extrait bien plus circonstancié d'une lettre du président & du comité-choisi à Bombay au comité-secret des directeurs de la compagnie, en date du 27 Juin 1783. L'étendue de cette piece nous oblige à nous contenter de donner ici une notice abrégée des principaux faits, qu'elle contient.

« Le président & le comité de Bombay aiant donné ordre au général Matthews d'attaquer Bednure, il fit d'abord difficulté d'exécuter

l'entreprise avec ses forces actuelles: cependant il la tenta & réussit: mais cette conquête fut la source de grands revers. Il paroît, que le général étoit convenu avec Hyat-Saib, gouverneur de la place & du pais pour Hyder-Aly, d'une espece de capitulation: mais il ne l'observa point, mit Hyat Saib en prison, & promit à ses troupes la dépouille du trésor, montant à plus de 14 lacks. Cependant peu après il se racommoda avec Hyat-Saib; & il rompit la promesse faite à son armée, qui, par les fortes instances qu'elle fit, n'obtint qu'un demi-lac de pagodes. Ce procédé du général causa le plus vif mécontentement parmi les officiers & les troupes, au point que les colonels Macleod & Humberston & le major Shaw, qui commandoient sous Mr. Matthews se brouillerent ouvertement avec lui, quitterent l'armée, & se rendirent à Bombay. Le général porta plainte contre eux à la résidence de Bombay, & même contre son armée entiere. Les officiers, de leur côté, sur la réquisition qui leur en fut faite, exposèrent également leurs griefs: & le résultat de l'examen, qu'on en fit, fut que la présidence résolut de rappeler le général Matthews du commandement de l'armée au pais de Bednure, & de le conférer au colonel Macleod, qui reçut ordre d'aller rejoindre l'armée avec le lieutenant-colonel Humberston & le major Shaw: mais ils ne furent pas si heureux que d'y arriver. La paix avec les Marattes avoit été publiée; & se reposant sur la foi du traité, ces officiers firent voile de Bombay le 5 Avril, à bord de la chaloupe le Ranger, de 10 canons, commandée par le lieutenant Pruen. Le 8 Avril, cette chaloupe fut attaquée par la flotte maratte, sortie du port de Geriah: on l'informa en vain de la conclusion de la paix: elle continua le combat: le Ranger se défendit d'une maniere désespérée & ne se rendit que lorsque presque tous ceux qui le montoient eurent été tués ou blessés. La plupart des officiers embarqués se trouverent du nombre, le major Shaw parmi les premiers, les

colonels Macleod & Humberston parmi les blessés, & le dernier est mort depuis de sa blessure. La cour de Poonah, à laquelle il fut porté plainte de cette violation du traité, bien loin d'en donner réparation, récompensa le commandant de la flotte maratte ; & le colonel Macleod fut témoin lui-même de la cérémonie d'exposer en public les marques d'honneur, qui lui furent conférées. Cependant le Ranger fut relâché avec les officiers, qui avoient survécu au combat ; & il arriva à Bombay le 29 Mai. »

« En attendant, les affaires au Midi, où le général Matthews continua de commander, avoient pris un tour très-défavorable. Tandis qu'il demanda en vain des renforts, n'ayant tout au plus avec lui que 400 Européens, 1200 Cipayes, & 5 pièces de canon, Tippoo-Saib s'approcha de lui avec 10000 hommes de troupes françoises, 12000 de cavalerie, & autant d'infanterie. Deux postes, qui servoient à entretenir la communication entre la côte & Bednure, furent honteusement abandonnés : une terreur panique se répandit parmi les troupes angloises : un nombre d'hommes & de chevaux se noierent dans la fuite : de gros magasins & une nombreuse artillerie furent détruits ou laissés à la merci de l'ennemi ; & enfin le 3 Mai le général Matthews, qui occupoit toujours Bednure avec sa petite armée, fut obligé de se rendre, en stipulant les honneurs de guerre : mais Tippoo-Saib viola la capitulation & retint le général prisonnier avec tous ses gens, dont on porte le nombre à 600 Européens & 1600 Cipayes. »

Le reste de cet extrait contient quelques détails sur les dispositions, faites pour rassembler de nouvelles forces à la place de l'armée prisonniere, & les opposer à Tippoo-Saib : & l'on espéroit d'y réussir d'autant mieux, qu'on venoit de recevoir la nouvelle de la conclusion des préliminaires de la paix :

L'on y parle aussi de quelques faits déjà connus relativement aux deux flottes, & enfin des progrès que la grande armée avoit faits dans une expédition contre Cuddalore : mais de ces circonstances il est rendu plus amplement compte dans une seconde piece, insérée dans la même gazette de Londres. C'est une lettre, écrite d'Anjengo le 19 Juillet par le Sr. Hutchinson à la direction de la compagnie. On y voit, que les Anglois s'étoient emparés le 13 Juin des ouvrages extérieurs de Cuddalor, mais au prix de 616 Européens, & de 356 Cipayes tués, blessés ou égarés : & que le 25 Juin les assiégés avoient fait une sortie, qui leur avoit coûté 200 Européens, & où le colonel d'Aquitaine avoit été fait prisonnier. La nouvelle de la paix avoit donné lieu à une cessation des hostilités. Vers le 12 Juin il y avoit eu une action entre les escadres angloise & françoise, sans avantage décisif de part ni d'autre. Le lieutenant-général Sir Eyre Coote étoit mort à Madras le 26 Avril, le lendemain après son arrivée du Bengale.

Une remarque singulière qu'on peut faire en lisant notre histoire, dit un de nos papiers, c'est que les premiers mouvemens qui ont donné lieu chez nous à de grandes révolutions, ont presque toujours été dans l'origine l'ouvrage des Presbytériens, toujours opposés à la religion dominante. La province d'Ulster en Irlande en est principalement remplie ; & les officiers les plus actifs des volontaires armés sont des ministres presbytériens. Un d'eux a souvent paru en chaire  
avec

15. Décembre 1783. 695

avec son uniforme; d'autres conservant le costume de leur état à l'église, ont gardé leur soutane; & quelquefois on les a vu le même jour faire le Service divin en robe longue & en rabat, & se montrer immédiatement après sur la place de parade avec l'épée au côté. Ils semblent animés du même esprit qui guida les opposans à Charles I, les habitans de Massachusetts & toute l'Amérique. Si l'on ne prend pas immédiatement des mesures sages & prudentes, l'Angleterre & l'Irlande se verroient exposées à des difficultés dont il est impossible de prévoir la fin. (u)

## F R A N C E.

VERSAILLES (le 30 Novembre.) La cour est ici depuis six jours. Il ne s'est rien passé d'important pour les affaires intérieures; mais il n'en a pas été de même pour celles de l'étranger & pour les grands objets politiques. Il y a eu deux déclarations: la première a été faite par les ministres de l'Impératrice de Russie: ils étoient chargés de notifier à notre cour, " que leur Souveraine a ordonné à son  
„ ministre à Constantinople de demander au  
„ divan 1<sup>o</sup>. *une communication immédiate*  
„ *de ses sentimens sur l'occupation de la*  
„ *Crimée. de manière que l'Impératrice*

---

(u) Que dira de cette observation l'abbé Raynal? Difficilement il s'avivra de l'intéresser dans son *Histoire de la révocation de l'édit de Nantes.*

„ fût certaine de son approbation ou de son  
 „ mécontentement. 2<sup>o</sup>. S'il étoit disposé à  
 „ exécuter les derniers traités, en ne mettant  
 „ point d'entraves à la libre navigation de  
 „ ses sujets sur la Mer-noire &c. „? L'Im-  
 pératrice, pour avoir une réponse certaine  
 & non pas dilatoire, a fixé le terme de 60  
 jours, pendant lesquels le divan aura le tems  
 de prendre une détermination quelconque :  
 mais, “ après cette époque, son silence ou  
 „ une réponse dilatoire & équivoque firent  
 „ Sa Maj. Imp. à se servir de tous les  
 „ moïens, qu'elle a en main, pour faire  
 „ expliquer la Porte, ne voulant pas, que ses  
 „ grandes armées se consomment en pure perte,  
 „ en contemplant les irrésolutions d'une Puif-  
 „ sance, qui pourroit bien les attaquer, lors-  
 „ qu'elles viendroient à se séparer „ Cette  
 notification a dû être faite en même tems à  
 la cour de Londres par le ministre de S. M.  
 Impériale : & c'est sans doute d'après elle  
 qu'il a été expédié mardi, 28 Octobre, un  
 courier de Fontainebleau à Constantinople,  
 chargé des dépêches les plus importantes. Après  
 son retour l'on s'attend à apprendre définitive-  
 ment le choix, qu'auront fait les Ottomans  
 dans la position délicate, où ils se trouvent,  
 entre la paix ou la guerre.

La seconde déclaration a été faite il y a  
 six jours par le duc de Manchester, ambaf-  
 sadeur d'Angleterre : il a représenté, “ que,  
 „ la forme du gouvernement des Provinces-  
 „ unies donnant déjà assez lieu à des lon-  
 „ gueurs, qui ne pourroient que retarder la

„ confection du traité de paix définitif, le  
 „ sentiment du Roi, son maître, étoit, que  
 „ dorénavant les conférences pour la conclu-  
 „ sion de ce traité se tinssent à Londres ou  
 „ à la Haye „. On ignore ce que notre mi-  
 nistère a répondu à ces importantes déclara-  
 tions, & si la France ou la Hollande accep-  
 tera la proposition de S. M. Britannique.

M<sup>r</sup>. le bailli de Suffrein a vaincu, le 30  
 Mai, comme à son ordinaire; il a mis en  
 fuite l'escadre de Sir Edward Hughes, dans  
 les parages de Ceylan. Deux vaisseaux an-  
 glois, venant de la Chine, & richement char-  
 gés, sont allés s'échouer à la côte, où ils  
 ont été pillés par les François & les Hollan-  
 dois réunis. Sir Matthews a été blessé & fait  
 prisonnier dans un combat, que lui a livré  
 dans le Malabar, Munctum, oncle de Tipoo-  
 Saib. Sir Eyre Coote est mort de maladie,  
 auprès de Madras. Il paroît que M<sup>r</sup>. de Suf-  
 frein a été instruit de la paix, le 2 Juin.

PARIS (le 29 Novembre.) L'ouverture du  
 parlement s'est faite le 12 de ce mois, avec  
 les cérémonies accoutumées. Il y a eu Messe  
 solennelle célébrée par l'archevêque de Paris;  
 le premier président y a assisté avec toutes  
 les chambres.

La publication de la paix s'est faite mardi  
 25. Le cortège parcourut une centaine de  
 rues; & dans quatorze endroits différens l'or-  
 donnance de la paix fut lue par le premier  
 héraut-d'armes. Les gardes de la ville, le  
 guet, & la garde de Paris, tous les huissiers,  
 les inspecteurs de police &c. rendoient le

cortège très-nombreux : le Châtelet, que représentait M<sup>r</sup>. le lieutenant-général de police avec les principaux magistrats de cette cour, & le corps-de-ville, à la tête duquel se trouvoit M<sup>r</sup>. le prévôt des marchands, en faisoient la partie la plus brillante : il partit de l'hôtel-de-ville vers les 9 heures & demie du matin, & n'y rentra qu'à 6 heures du soir. Le *Te Deum* & les illuminations générales, qui l'accompagnent, ont été renvoyés au dimanche suivant, à cause de l'indisposition de M<sup>r</sup>. le garde des sceaux, qui doit présider à cette cérémonie.

Dans la nuit du 24 au 25, le feu a pris dans les greniers de l'hôtel de la monnoie. L'incendie a causé un dommage pour 25 mille livres environ, ayant consumé plusieurs ustensiles nécessaires à la fabrique de la monnoie.

Le 26 Novembre, vers neuf heures du soir, le sieur Méchain, de l'académie royale des sciences, a découvert une nouvelle comete dans la constellation du Belier; il a déterminé son ascension droite de 34 d. 47 m; sa déclinaison boréale de 12 d. 2 m, à 10 h. 19 m. de tems vrai : l'ascension droite a diminué, dans les 24 h. suivantes, de 48 m, & la déclinaison a augmenté de 72 m. Cette comete n'étoit point encore perceptible à la vue simple. (a)

---

(a) Il est assez plaisant qu'il paroisse tant de cometes qu'aucun astronome ne s'est avisé d'annoncer; & que de celles qu'ils annoncent, aucune ne se montre. Cela seul suffit pour

M<sup>r</sup>. de Fleffile, intendant de la généralité de Lyon, aiant fait ouvrir depuis quelques années les deux grandes routes de Paris par le Bourbonnois & la Bourgogne, vient de faire élever au milieu de la place où elles se réunissent, un obélisque d'environ 50 pieds de hauteur, couronné d'un globe parsemé de fleurs de lys en or, & sur lequel repose une colombe portant au bec un rameau d'olivier. Avec cette inscription consacrée par la reconnaissance publique : *Ludovico decimo sexto utriusque orbis pacificatori.*

Le discours suivant que M<sup>r</sup>. de Nicolaï a fait a M<sup>r</sup>. de Calonne à l'occasion de son serment dans la chambre des comptes, est propre à donner une idée des qualités qu'on exige dans un contrôleur-général, & des devoirs que cette brillante place impose.

*Depuis longtems, Monsieur, l'opinion publique vous élevoit au ministère des finances : son adoption toujours staureuse se confirme aujourd'hui : sans doute vous chercherez à la justifier. Vous connoissez déjà l'étendue de vos obligations ; & je ne saurois vous dissimuler ce que l'on demande au successeur d'un magistrat vertueux & bien intentionné. Le contrôleur-général est en France la providence de l'Etat : il soutient la guerre : il ramène la paix, le commerce, l'agriculture, les engagements du Souverain envers ses sujets : il embrasse tous ces grands intérêts ; leur stabilité repose sur lui : sa prévoyance doit être universelle ; sa marche, tantôt*

pour anéantir le système de leur retour périodique. Voyez les articles CLAIRAUT & HALEY dans le nouv. *Dict. hist.* — *Observ. phil.* p. 170.

*précipitée, tantôt lente, toujours réfléchie & dirigée vers le bonheur commun. Il est des illusions bien douces, dont il doit se défendre; il a même à se précautionner contre l'amour de la célébrité, pour n'être animé que de la seule passion du bien public. Il doit se persuader, que la postérité ne consacre que les noms des ministres qui se présentent devant elle avec le suffrage de leur siècle & les bénédictions de leurs contemporains. Enfin, Monsieur, soit qu'il calcule les charges de l'État, soit qu'il ait besoin de ressources, soit qu'il envisage l'objet de son administration, son devoir c'est la fidélité: il n'est pour lui de moyens permis que les moyens légitimes: le terme, la récompense de ses travaux, c'est d'avoir été utile.*

*Nous ne nous bornerons point à des vœux: nous venons, Monsieur, offrir à la nation des espérances sur votre ministère: l'éloge & la censure nous sont également défendus: nous sommes les organes de la vérité, & nous parlons dans son sanctuaire. Vous avez désiré les grandes places; mais depuis longtems vous vous préparez à les remplir: vous avez perfectionné, embelli les heureux dons de la nature. Votre esprit, vous l'avez cultivé, étendu par l'étude & par l'observation. Dans les sociétés du grand monde, comme dans les provinces que vous avez administrées, on vous accordoit avec raison de penser & de peindre; l'on ne s'entretenoit que de votre aménité, de votre pénétration, de votre adresse à manier les esprits & les affaires: vous laissez échapper aussi des étincelles de génie.*

*Vos talens deviennent donc aujourd'hui, Monsieur, les garans de votre administration: ils vous soutiendront dans la carrière: ils enflammeront votre zèle; mais ils ne feront votre bonheur & votre gloire que lorsqu'ils auront tourné à l'avantage de vos concitoyens.*

( La réponse l'ordinaire prochain. )

Vendredi, 21 Novembre, on a fait une expérience nouvelle & très-brillante du globe aérostatique du S<sup>r</sup>. Montgolfier. Cette machine,

chine, dans laquelle étoient montés le marquis d'Arlandes & le Sr. Pilastre du Rosier, s'est élevée à 3000 pieds de hauteur (a), a traversé la Seine, sous leur direction, au dessous de la barrière de la Conférence, & passé entre l'Ecole militaire & l'Hôtel des invalides. Les intrépides voyageurs l'ont fait descendre dans la campagne au-delà de Paris, vis-à-vis le moulin de Croulebarbe; leur course a été de 4 à 5000 toises, & sa durée de 20 à 25 minutes. La machine avoit 70 pieds de hauteur, 46 de diamètre, contenoit 60,000 pieds cubes, & a enlevé un poids de 16 à 1700 livres. On sent que ce succès quoiqu'en rien différent de celui d'un beau cerf-volant, pour employer l'expression de M<sup>r</sup>. Didier (*den. Journ. p. 542*) a produit parmi les hommes à projets un enthousiasme extrême. Plusieurs ne doutent pas que bientôt l'on ne puisse naviguer dans l'air avec autant de facilité & de sûreté que sur la mer. M<sup>r</sup>. Faujas de St. Fond fait le possible pour accréditer cette opinion dans une brochure intitulée : *Description des expériences de la machine aérostatique*, à Paris, chez Luchet. Mais il faut bien rabattre de ces brillantes espérances, si l'on s'en tient

---

(a) Il est assez plaisant qu'on ait si bien calculé l'élévation de ce petit globe volant, tandis que de toutes les hautes montagnes, de ces grandes masses si constamment vitibles & immobiles depuis le commencement du monde, on n'a pu en mesurer aucune. *Exam. imp. des Epoq. p. 91.* édit. de 1780; n. 72. édit. de 1781. — *Observ. phil. p. 29.*

à la Lettre de Mr. Joly de St. Valier à  
 Mad. la princ. de Sic. \*, où cet auteur  
 donne de la nature de cette machine une  
 idée nette & précise, déveïoppée par les com-  
 paraisons les plus heureuses & les plus justes.  
 Le ityie n'en est pas moins remarquable que  
 les choses. " La rapidité, dit-il, avec laquelle  
 " cette machine s'éleve, n'a rien de surpré-  
 " nant pour quiconque a la moindre con-  
 " noissance de l'hydrostatique ; & voici tout  
 " le secret de cette opération. L'air inflam-  
 " mable dont cette machine est remplie est  
 " six fois plus léger que l'air qui regne sur  
 " l'horison ou que nous respirons. Il est donc  
 " bien naturel que ce globe soit spacieux, pressé  
 " de tout côté par un air très-pesant, parte  
 " avec rapidité & s'éleve jusqu'à ce qu'il  
 " ait pu rencontrer une région où l'air soit  
 " assez léger pour se tenir en équilibre avec  
 " lui. C'est ici tout simplement *l'histoire*  
 " *d'une vessie remplie d'air qu'on placeroit au*  
 " *fond de l'eau.* Cette vessie partira bien ra-  
 " pidement & s'élevéra jusqu'à la superficie,  
 " aussi-tôt qu'elle sera libre. Cette vessie en  
 " s'élevant entraîneroit avec elle un corps pe-  
 " sant, pourvu qu'il fût proportionné à son  
 " volume & à la quantité d'air qu'elle con-  
 " tient. Si quelqu'un s'étoit avisé de propo-  
 " ser cette expérience & s'il eût invité des

---

\* *A Ostende, & se trouva à Liege chez Le-  
 mari. Prix 15 sols. On voit dans cette Lettre  
 non seulement tout ce qui est relatif à l'usage,  
 mais encore à la construction de la machine.*

„ spectateurs pour en être témoin, tout le  
 „ monde lui auroit ri au nez; les enfans  
 „ même n'auroient pas voulu l'aller voir.  
 „ L'expérience du globe aérostatique est ce-  
 „ pendant absolument la même chose, &  
 „ Messieurs de l'académie des sciences ont  
 „ nommé des commissaires en robe longue &  
 „ en manteau d'hermine pour aller s'émér-  
 „ veiller & s'extrasier à la vue de cette ex-  
 „ périence „. Nous ne suivrons pas l'auteur  
 dans ses divers raisonnemens; on doit les lire  
 dans l'ouvrage même, & on conviendra que  
 s'ils ne font pas tous d'une force égale, ils  
 en ont assez pour réprimer des prétentions  
 trop vastes.

M. J. n'est pas le seul qui voie cette fa-  
 meuse machine de sens froid. Dans une *Lettre*  
*sur l'état présent de l'opinion publique à*  
*Paris*, on lit le passage suivant. “ Le peu-  
 „ ple, aussi dur à croire que difficile à arrê-  
 „ ter quand il a une fois donné sa confiance;  
 „ le peuple se flatte déjà d'un voyage à la  
 „ lune; c'est ainsi qu'à l'apparition du té-  
 „ lescope, on espéra de le perfectionner un  
 „ jour au point de distinguer des maisons &  
 „ des hommes dans les planetes. Tout a des  
 „ bornes. Il est démontré qu'avec de la fu-  
 „ mée on ne montera pas bien haut, &  
 „ qu'avec l'air inflammable le plus pur, on  
 „ ne passera pas de beaucoup le sommet des  
 „ Cordillieres. En se servant de l'air inflam-  
 „ mable, il faudra se défier des gros nuages;  
 „ car il ne faut qu'un éclair pour embraser  
 „ le globe, en supposant qu'il y eût contact

„ de l'air : à cet égard , la fumée sera préfé-  
 „ rable. Il faudra aussi dans les commence-  
 „ mens observer que le vent ne soit pas trop  
 „ fort ; car je présume que les tempêtes se-  
 „ ront cruelles dans l'air. Le voïageur peut  
 „ être emporté , avec son globe , à des dis-  
 „ tances énormes , jetté au milieu des mers ,  
 „ ou brisé contre les montagnes. La rapidité  
 „ avec laquelle on ira effraie l'imagination ;  
 „ car enfin l'air opposera huit cents fois moins  
 „ de résistance à une machine volante , que  
 „ l'eau n'en oppose à un navire. Un globe  
 „ ira donc huit cents fois plus vite qu'un  
 „ vaisseau qui cingle à pleines voiles. D'ail-  
 „ leurs , il faut le moins qu'on peut compa-  
 „ rer ensemble les globes & les vaisseaux ;  
 „ car ceux-ci sont toujours portés à la sur-  
 „ face de l'eau , & ceux-là seront toujours  
 „ plongés dans l'air „. Il s'ensuit de ce rai-  
 „ sonnement , & de quelques autres présentés  
 „ avec la même justesse & clarté , que si les  
 „ principes de la physique ne sont pas en fa-  
 „ veur des globes , ils ont du moins pour eux  
 „ les *sensations*. Car , comme observe l'auteur ,  
 „ tout est globe dans Paris , on se cottise  
 „ pour lancer des globes : les femmes se coëf-  
 „ fent de globes ; les petites sociétés se for-  
 „ ment en globes ; les petits théâtres jouent  
 „ des globes , & les étrangers s'étonnent un  
 „ peu de notre enthousiasme. Il est cependant  
 „ clair que la découverte est à nous en dépit  
 „ d'eux , & que , si quelque nation peut  
 „ prétendre à voler , c'est nous. „

Un auteur plus véhément , sans examiner

la possibilité de diriger cette machine, s'irrite étrangement contre ceux qui cherchent les moyens d'y réussir & qui osent se flatter de planer un jour dans les airs à leur gré. " O futilité, „ s'écrie-il, ô François! qui te fais des hochets avec des charbons ardents! peux-tu „ plaisanter sur des objets aussi graves? arrête, „ insensé! si cette machine, dont tu prétends „ démontrer la possibilité par des sarcasmes, „ étoit exécutable, dis, l'entreprendrais-tu? „ où seroit alors un asyle contre les fruits de „ notre corruption en tout genre? quelles „ fermetures assureroient nos propriétés? quelles „ tours assureroient l'honneur de nos filles? „ quelles maréchaussées arrêteroient les meurtres & les brigandages? Je vois nos moissons „ & nos villes en feu, nos forêts en ruines, „ nos flottes embrasées, nos Rois tremblans ou „ écrasés au milieu de cent mille hommes armés „ pour les défendre. . . Je ne vois plus qu'un „ remède à nos maux: il faudra nous réduire „ à vivre sous terre comme les renards & les „ blaireaux; avec cette différence pourtant que „ ceux-ci laissent leur porte ouverte, & que „ les nôtres ne pourront être trop hermétiquement fermées. La nature ne nous a „ donc pas assez libéralement dispensé nos „ maux? Ceux qu'elle ne nous a point donnés, nous les avons faits; aucun heureusement ne doit à la nation françoise son „ horrible existence; nous sommes légers, „ nous ne sommes point méchans. Nous „ n'avons à nous reprocher ni machine in- „ servable,

„ fernale, ni poudre à canon, ni bayon-  
 „ nette : avec quelle horreur Louis Quinze  
 „ n'a-t-il pas rejeté, & le feu inextinguible  
 „ & les verres incendians d'Archimede (a),  
 „ & dans un tems où ils nous eussent été  
 „ d'un grand secours contre un ennemi re-  
 „ doutable, qui peut-être eût été moins dé-  
 „ licat ! Si les hommes font jamais assez mal-  
 „ heureux pour parvenir à voïager dans les  
 „ airs, à Dieu ne plaise, ô ma patrie ! que  
 „ ce soit un François à qui l'on en doive  
 „ l'infèrnale découverte (b) „. Cette bro-  
 chure est de la typographie de Zephirin le  
 jeune, imprimeur-libraire & relieur de S. M.  
 Aiglonne à Aëropolis sur la place des Nues,  
 & se trouve à Paris, chez les marchands de  
 feuilles volantes, l'an de la lune.

On avoit dit que les chanoines de St.  
 Louis du Louvre s'étoient plaint à M<sup>r</sup>. le curé  
 de St. Germain-l'Auxerrois de la conduite  
 qu'il avoit tenue à l'égard du corps de M<sup>r</sup>.

(a) Ces anecdotes ne font rien moins que  
 bien authentiques, & il est à croire, que  
 ces prétendues découvertes ont été, comme  
 tant d'autres, reconnues pures charlataneries.  
 Nous avons montré que si elles avoient été  
 réelles, rien n'eût été plus déraisonnable que  
 le scrupule de s'en servir. 15 Octob. 1782. p.  
 303.

(b) Rassurons-nous : la même Providence qui  
 a refusé à l'homme des ailes, lui a ôté le  
 pouvoir de voler avec des globes. Voyez de  
 solides réflexions sur ce sujet dans le *Spect.*  
*de la nature* t. 1. p. 239. — Journ. du 1 Juin  
 1782. p. 219. — *Dict. hist.* art. OLIVIER de  
*Malmesbury*.

le Rond d'Alembert (a), mais rien n'est plus faux que ce bruit; ces chanoines n'ayant aucune juridiction sur ce curé, & n'ignorant pas d'ailleurs que l'encyclopédiste étoit mort comme il avoit vécu. Les philosophes qui ont entouré son lit, ont fait refuser la porte au curé toutes les fois qu'il s'y est présenté. L'un d'eux a dit en se vantant de la bonne œuvre, que s'ils ne s'étoient trouvés là, d'Alembert alloit faire le plongeon (b). Ils lui ont rendu le même service qu'il avoit rendu à ses défunts confreres. Cependant comme il s'étoit toujours observé en écrivant, on n'a

(a) Voyez le Journ. du 15 Nov. p. 482. Le nom de *le Rond* que cet académicien a porté exclusivement avant d'avoir imaginé celui d'*Alembert* bien plus imposant & plus sonore, vient de *St. Jean le rond*, petite église qui étoit autrefois au pied de la tour septentrionale de la métropole de Paris, où l'on portoit les enfans trouvés pour recevoir le baptême. Sa mere, madame, ou si l'on veut, la révérende mere de Tencin, religieuse de la province de Dauphiné, Ordre de St. Dominique (& non pas chanoinesse, comme dit D. Chaudon), le mit au monde à Paris, où elle se retira après avoir déferé le cloître.

(b) Plusieurs mois avant sa mort, d'Alembert averti par le dépérissement de sa santé, de l'approche du grand voyage, étoit devenu fort pensif; des paroles religieuses lui échappoient de tems à autre. Un jour il critiqua assez publiquement les excès d'un ecclésiastique mécréant; mais bientôt rassuré par les secours de sa secte ou vaincu par la honte d'un changement, il affecta un air de fermeté qui devint la nouvelle de sa société, & fit dire qu'il mourroit en philosophe.

pas cru devoir lui refuser la sépulture ecclésiastique; mais on l'a enterré le plus simplement possible, le curé ayant refusé de faire mettre des tentures, de l'enterrer dans l'église ou dans une fosse particulière du cimetière. — Le

\* Dern.  
Journal p.  
556.

comte de Tressan, autre académicien \*, est mort avec les Sacremens de l'Eglise, après avoir témoigné les plus vifs repentirs au sujet des allures philosophiques dont il ne s'étoit pas assez constamment défendu, assurant qu'il n'avoit jamais cessé de croire, & que ces écarts n'avoient été que l'effet d'une malheureuse vanité dont il demandoit pardon à Dieu. C'est le M. de C. qui est aujourd'hui à la tête du parti. M<sup>r</sup>. Murmontel a obtenu, le 27, la dignité littéraire de secrétaire perpétuel de l'académie françoise. Les successeurs désignés de Mrs. le comte de Tressan & d'Altembert, sont Mrs. de Choiseul-Gouffier, auteur du Voïage pittoresque de la Grece, Bailli, auteur de certaines Lettres sur les Atlantides, où il fait preuve de beaucoup d'érudition pour donner à la fable la plus grossiere la livrée de la vérité. \*

\* Exam.  
des Epoq.  
n. 177.

\* Petite  
ville de  
Franche-  
Comté, à 13  
lieues de  
Besançon.

POLIGNY \* ( le 30 Octobre. ) Plusieurs religieuses Franciscaines de Gand sont arrivées en cette ville, où avec l'agrément du Roi elles ont été reçues dans la maison des Clarisses. Elles ont apporté avec elles le corps de leur fondatrice, la bienheureuse Colette, notre compatriote, qu'on assure devoir être bientôt canonisée à la sollicitation d'une auguste Princesse. Rien de plus solennel & de plus édifiant que la manière dont ce corps fut reçu dans cette ville, où il sera dorénavant honoré dans l'église des Clarisses que cette pieuse Vierge a fondée. Mr. Frere de Villefrancon,

grand-vicaire de Mgr. l'archevêque de Besançon, chargé par commission spéciale de recevoir les religieuses & de reconnoître les reliques au nom de Mgr, se rendit le 15, accompagné des députés du magistrat, du chapitre, du bailliage, de Mr. d'Aitorgue, gouverneur & maire de la ville, & d'une compagnie bourgeoise sous les armes, au village de Tournon à une demi-lieue d'ici; d'où après avoir reconnu les sceaux & lu le procès-verbal, tout ce cortège arriva aux portes de la ville où s'étoit rendu le clergé séculier & régulier & le magistrat en procession. Là on plaça la relique sur un beau trône préparé à cet effet, qui fut portée par quatre chanoines & quatre jeunes gens revêtus d'aubes & de dalmatiques; six autres revêtus de même marchoient au-devant accompagnés du maître des cérémonies, & jonchoient le chemin de fleurs. Les religieuses étant descendues de la voiture, on leur donna à chacune une branche de laurier doré, elles marcherent nuds pieds devant la relique, entre le chapitre & les compagnies bourgeoises qui formoient deux haies; l'on chanta des hymnes, l'on entra dans l'église des Ursulines qui l'avoient désiré; d'où après quelques cantiques on se rendit dans le même ordre à l'église collégiale de St. Hypolite. Tout le clergé & le magistrat entrerent dans le chœur, ainsi que les religieuses; la relique fut placée au milieu du Sanctuaire. L'on y chanta un motet & une oraison, ensuite Mr. Frere de Villefranton monta à l'autel & prononça un petit discours analogue à la circonstance qui attendrit tous les auditeurs. *Les sentimens de respect*, dit-il en adressant la parole aux citoyens de cette ville, *dont vos peres furent animés pour la vertueuse Colette, n'ont point dégénéré dans vos cœurs. Vous venez de rendre aux cendres de cette illustre Vierge l'hommage le plus vrai de votre vénération, & cet hommage vous a été inspiré par la reconnaissance. Vous n'avez point oublié, Messieurs, la tendresse de Colette pour vos ancêtres, leur piété, leur affabilité lui firent toujours desirer*

de vivre au milieu d'eux, & sa plus douce espérance étoit de n'en point être séparée par la mort. Cependant la Providence rappella la B. Colette dans les lieux, où elle avoit pris naissance. Sa patrie admira encore ses vertus, & profita de ses travaux. La ville de Gand après l'avoir possédée quelque tems reçut ses derniers soupirs. Adorons, Messieurs, les desseins impénétrables de cette même Providence, qui vous rend aujourd'hui la dépouille mortelle de Colette; adorons la Sagesse éternelle qui dirige à son gré tous les événemens. Et après avoir félicité les religieuses de Gand sur la retraite que leur accorde la bonté du Roi, il dit: *Puisse l'efficacité de vos prières apprendre à ce siècle, que les âmes ferventes sont encore utiles au monde qu'elles ont quitté: mais sur-tout, n'oubliez jamais la pieuse Princesse qui daigna porter votre demande aux pieds du trône: qu'elle vive pour la gloire de la religion, l'ornement de la France & l'étonnement de l'Europe!* L'on partit de-là pour le couvent des Clarisses, toute la procession entra dans l'église, excepté les religieuses de Gand qui furent reçues à la porte du monastere par l'abbesse & sa communauté. La chaise étant déposée, on entonna le *Te Deum*, qui fut chanté par le clergé & le peuple. Il y eut ensuite un grand souper à l'hôtel de ville où furent invités tous les étrangers de distinction. Il n'est pas possible de voir une procession plus touchante & plus respectueuse; malgré l'affluence de sept à huit mille étrangers un grand silence regnoit, on voyoit couler des larmes, & tout portoit l'impression de la piété. Le lendemain 16, le chapitre en corps alla processionnellement chanter la Grand'-Messe dans l'église des Clarisses; ce qui fut imité le 17 par les Bénédictins, & le 18 par les Jacobins.

#### NOUVELLES DIVERSES.

Les alarmes qui avoient répandu dans l'Autriche le bruit que la peste s'étoit manifestée à Venise, sont diminuées, ainsi que les précautions

cautions prises contre la propagation de ce fleau. — Les tremblemens de terre recommencent en Hongrie ; Comorre & d'autres lieux ont ressenti de nouvelles secouffes. — Suivant des lettres écrites de Berlin , le ministre de Russie y a reçu un exprès de sa cour , & a déclaré au ministre prussien , au nom de sa Souveraine , que S. M. I. verroit avec peine que l'on pensât à porter atteinte aux droits & privilèges de Dantzic ; qu'en conséquence elle prioit S. M. Prussienne d'envoyer à son résident à Dantzic les instructions nécessaires pour entrer en négociation , avec le résident russe qui se trouve en la même ville , sur les différens depuis peu élevés , & de retirer , en attendant , ses troupes du territoire dantzickois. Ces lettres ajoutent , que le Roi n'a point paru goûter ce dernier article , ayant déclaré que les négociations pouvoient s'effectuer nonobstant la présence de ses troupes. — Le P. Houbigant , dont nous avons annoncé la mort dans le Journal dernier , étoit depuis quelques années devenu aveugle & rentré en enfance. Il avoit cependant de bons momens. Une chose singulière , c'est que quand on frappoit son oreille d'un objet dont il s'étoit occupé , il se mettoit à en parler lui seul d'une manière plus machinale que réfléchie. C'étoit une espèce de carillon ; on touchoit tel ressort , & l'air se jouoit. On l'entendoit à tout instant murmurer hébreu , grec , syriaque , chaldéen &c ; quelques fois tout cela étoit embrouillé , d'autres fois il discutoit très-bien. On le consultoit encore , parce qu'on savoit que sa mémoire tenoit encore ses idées ensemble , & que ses idées étoient souvent justes par une impression profonde & habituelle. — Voici l'épithaphe qu'on a placée sur le tombeau de Mr. Neller :

*Hic jacet  
Cujus memoria in oblivione nunquam jacebit ;  
Georgius Christophorus Neller.  
Vir multarum virtutum ;* *Egregie*

*Egregiis scriptis, quibus jus publicum,  
Divinum & humanum, ecclesiasticum & civile  
Illustravit,  
Orbi notus.*

*Vetustis dedit novitatem, novis auctoritatem,  
Obsoletis nitorem, neglectis pretium,  
Obscuris lucem, fastidiis gratiam, dubiis fidem.  
Pauci ducens perituras opes,  
Quejtu liberali.*

*Liberalium artium dignitatem  
Ledere noluit.*

*Obiit 31 Octob. 1783.*

Dans le dernier Journal p. 496, l. 36. *Maréchal de Grammont*, lisez *Président de Grammond*.  
 — P. 497. l. dern. *fit réception*, lisez *à sa réception*. — P. 498 vis-à-vis de la ligne 9 de la note placez la citation marginale \* 1. *Septembre 1783. p. 15.* — l. *Nev. 1783. p. 342.* — P. 503. l. 1. *Beccavia*, lisez *Beccaria*.  
 — P. 510 *Charles Louis*, lisez *Charles-Louis*.  
 — P. 529. l. dern. *qu'ainsi*, lisez *& qu'ainsi*.  
 — P. 547. ce long mémoire doit être guillemetté ou mis en caractère italique. — P. 557. l. 32. *de ce qu'il avoit dit*, lisez *contre ce qu'il avoit dit*. — P. 560. l. 21. *Saurain*, lisez *Saurin*. — P. 561. l. 10. *Oëlone*, lisez *Othone*, & placez une virgule après *Imperatore*.



---



---

## T A B L E.

TURQUIE.	{	<i>Constantinople.</i>	593
		<i>Tangcr.</i>	596
RUSSIE.	{	<i>Pétersbourg.</i>	596
		<i>Téflis.</i>	597
POLOGNE.	{	<i>Varsovie.</i>	598
		<i>Dantzic.</i>	599
ESPAGNE.	(	<i>Madrid.</i>	600
PORTUGAL.	(	<i>Lisbonne.</i>	605
DANNEMARCK.	(	<i>Coppenhague.</i>	606
ITALIE.	{	<i>Rome.</i>	607
		<i>Gènes</i>	608
PAYS-BAS.	{	<i>La Haye.</i>	608
		<i>Bruxelles.</i>	613
		<i>Ostende.</i>	616
ALLEMAGNE.	{	<i>Vienne.</i>	617
		<i>Berlin.</i>	619
		<i>Worms.</i>	620
ANGLETERRE.	(	<i>Londres.</i>	620
FRANCE.	{	<i>Verfailles.</i>	625
		<i>Paris.</i>	627
		<i>Poligny.</i>	638
		<i>Nouvelles diverses.</i>	640

## T A B L E

Alphabétique des matieres de Littérature  
depuis le 1 Septembre 1783.

<b>A</b> cta Sanctorum Belgii selecta, quæ tum ex monumentis sinceris necdum in Bollandiano opere editis, tum ex vassissimo illo opere, servatâ primigeniâ scriptorum phrasi, collegit, chronologico ordine digessit, Commentariisque ac Notis illustravit Josephus Ghesquierus, Presbyter. Tomus 1. 15. Septembre.	Page 96
Agriculture ( l' ) poëme dédié au Roi, par Mr. de Rosset. 1. Novembre.	350
Amusemens ( les ) de Spa. Seconde édition. Par Mr. J. P. de Limbourg. 15 Novembre.	414
Auteur ( l' ) de la nature. 1. Octobre.	157
Bibliothèque physico-économique, instructive & amusante. 1. Septembre.	20
Bon-homme ( le ) anglois. 1. Décembre.	490
Certitude des principes de la religion, contre les nouveaux efforts des incrédules; par Mr. Regnier. 1. Octobre.	180
Constitutions des treize Etats-unis de l'Amérique. 15. Décembre.	590
Contes en vers; par Mr. D***. 15. Novembre.	435
Danger ( le ) de bâiller. Epigramme. 1. Décembre.	516
Description de Ferney & du château de Voltaire, avec quelques anecdotes relatives à ce philosophe. 1. Octobre.	167
Discours philosophiques sur l'homme, sur la religion & ses ennemis; suivis des loix ecclésiastiques, tirées des Livres saints; par Jean	

Mr. l'abbé de \*\*\* : publiés par Mr. F...  
E-c. D. L. S. P. D. P. 1. Novembre. Page 331  
Dissertation sur les brouillards secs de la fin du  
mois de Juin & Juillet 1782, tendant à éclair-  
cir davantage ce phénomène &c. par M...  
1. Décembre. 506

Ecole (l') du bonheur; par M\*\*\*. 15. Sep-  
tembre. 102

Elémens de l'histoire de France depuis Clovis  
jusqu'à Louis XV, par l'abbé Millot. 1.  
Novembre. 340

Explication littérale, dogmatique & morale des  
Evangiles d's dimanches & fêtes principales  
de l'année, en forme d'homélie. Par Mr.  
Thiebaut. 15. Octobre. 276

Extrait d'une lettre de Louvain à l'auteur du  
Journal. 15. Septembre. 103

Galerie philosophique du seizième siècle, par  
Mr. de Mayer, 1. Novembre. 344

Histoire physique, morale, civile & politique de  
la Russie ancienne, par Mr. le Clerc. 15.  
Octobre. 259

Jakobs Jonas Biedernstahls Nachrichten oc. Rela-  
tion des voyages de Mr. Bicornstahl dans les  
pays étrangers, traduite du suédois en alle-  
mand. 1. Octobre. 181

Jardinier (le) portatif, contenant ce qui con-  
cerne la culture générale de toutes les plan-  
tes potageres; des arbres fruitiers de toute  
espece &c. Par Mr. de Grace. 1. Décembre.  
504

Influence (de l') des affections de l'ame dans  
les maladies nerveuses des femmes, avec le  
traitement qui convient à ces maladies; par  
Mr. de Beauchêne. 15. Décembre. 591

Lettre de Monseigneur François de Salignac de  
la Mothe-Fénelon, archevêque-duc de Cambrai  
à Mr. l'évêque d'Arras, sur la lecture de l'E-  
criture

- écriture sainte en langue vulgaire ; suivie d'un discours du même auteur à S. A. S. E. de Cologne le jour de son sacre. 15. Octobre. Page 262
- Lettre à l'auteur du Journal sur la nouvelle hypothèse astronomique proposée par Mr. P. de Sivry. 1. Novembre. 357
- Lettre de Mr. le baron de Marivert à Mr. le comte de la Cépède sur l'élasticité. 15. Novembre 409
- Lettre à l'auteur du Journal, sur divers paralogues anciens & modernes. 15. Septembre. 104
- Litanies (les) de la Providence composées par Joseph de Luzec, baron de \*\*\* ; commentées par P. Sylvain Maréchal. 15. Décembre. 588
- Manuel de l'ame pieuse, où l'on trouve l'abrégé méthodique des pratiques les plus propres & les plus efficaces pour se sanctifier. Par le R. P. Charles-Louis Richard. 1. Décembre. 507
- Maniere (de la) d'écrire l'histoire; par Mr. l'abbé de Mably. 1. Septembre. 15
- Médecine simplifiée, ou manuel de médecine & de chirurgie-pratique. Ouvrage généralement utile, particulièrement aux gens de lettres, à Mrs. les curés, aux habitans de la campagne, aux marins, & autres voyageurs pour prévenir la plupart des maladies, & pour s'en garantir soi-même. Par J. J. Dufrenne. 15. Septembre. 37
- Meditationes in librum, cui titulus Reformatio in Germaniâ. 1. Décembre. 519
- Mémoire sur le passage par le Nord, qui contient aussi des réflexions sur les glaces; par Mr. le duc de Croÿ. 1. Septembre. 25
- Mémoire sur les symptômes & le traitement de la maladie vénérienne dans les enfans nouveaux-nés; par Mr. Doublet. 1. Septembre. 27
- Mémoires de Sébastien-Joseph de Carvalho & Melo, comte d'Oevras, marquis de Pombal, secrétaire d'Etat & premier ministre du Roi de Portugal Joseph I. 1. Décembre. 498
- Méthode abrégée d'étudier la religion par principes

- épées & d'en démontrer la vérité.* 15. Septembre. Page 93
- Morale (la) du nouveau Testament, partagée en réflexions chrétiennes, pour chaque jour de l'année. Par le P. Charles Frey de Neuville.* 15. Octobre. 279
- Observations sur l'Histoire de la Basilie, publiée par Mr Linguet.* 1. Décembre. 491
- Observations sur le silence de Mr. de la Lande à l'égard de tout ce qui demande une réputation sérieuse.* 1. Octobre. 182
- Œuvres de Cicéron. Traduction nouvelle.* 1. Décembre. 511
- Opera latina D. Caroli le Beau.* 15. Novembre. 433
- Ortogographie de Bruxelles, ou description des fossiles, tant naturels qu'accidentels, découverts jusqu'à ce jour dans les environs de cette ville. Par François-Xavier Burtin.* 1. Décembre. 513
- Panegyrique de St. Louis, Roi de France, prononcé dans l'église de l'Oratoire, devant les deux académies royales des belles lettres & des sciences. Par Mr. l'abbé Boulogne.* 15. Décembre. 572
- Passage de Pline sur les tremblemens de terre.* 1. Septembre. 31
- Petit carême, prêché en 1782 dans la chapelle royale militaire, en présence des élèves, & dédié à Monsieur; par Mr. l'abbé Jumel.* 15. Octobre. 253
- Phædri Augusti Liberti Fabularum libri V cum notis & supplementis Gabriëlis Brotier &c.* 1. Septembre. 52
- Prospectus de la chronique de Gilbert.* 15. Septembre. 100
- Pulmonie, (de la) de ses symptômes, de ses causes, de ses différences, & de sa curation. Par Mr. Jeannot de Longrois.* 15. Novembre. 437
- Quel est le meilleur gouvernement, le rigoureux ou le doux, pour les supérieurs des communautés.* 15. Septembre. 81

*Réponse aux éditeurs du Dict. hist. de Caën.* 15. Septembre. Page 108

*Réponse à la diatribe de D. Chaudron.* 1. Octobre. 187

*Sentimens d'un sourd sur la surdité.* 1. Décembre. 515

*Spécifique du sieur Ghekier contre l'apoplexie.* 15. Octobre. 288

*Statistica Ecclesiæ germanicæ.* Edidit Franc. Xaverius Holl. SS. theol. & juris utriusque doctor, juris ecclési. in universitate Heidelberg. prof. 1. Novembre. 352

*Théorie de l'éducation ; ouvrage utile aux peres de famille & aux instituteurs.* Par Mr. Grivel. 15. Décembre. 563

*Traité sur les matieres criminelles ecclésiastiques ; par Mr. Lefebvre, chanoine de St. Quentin, & avocat.* 1. Septembre. 29

*Traité de la perfection de l'état ecclésiastique, ou considérations sur les devoirs du clergé.* 1. Septembre. 50

*Traité de l'origine des Ducs & du duché de Brabant, & de ses charges héréditaires &c.* Par Jean-Baptiste de Vaddere. 1. Décembre. 487

*Traité sur la mycologie ou discours sur les champignons, dans lequel on démontre leur véritable origine & leur génération &c.* Par Mr. de Necker. 15. Décembre. 569

*Vetus circa jejunium Ecclesiæ disciplina, dissertatione historica vindicata. Editio nova ac præfatione aucta ab Ubaldo de dñobus fratibus.* 1. Octobre. 173

*Vie de Barberousse, général des armées navales de Soliman II, Empereur des Turcs.* 1. Septembre. 23

*Voyage littéraire de la Grece, ou lettres sur les Grecs anciens & modernes, avec un parallèle de leurs mœurs ; par Mr. Guys.* 1. Septembre. 3

*Voyage aux Indes-orientales & à la Chine, fait par ordre du Roi, depuis 1774 jusqu'en 1781, par Mr. Sonnerat.* 1. Octobre. 175